



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

7^e séance plénière

Mercredi 24 septembre 2014, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa..... (Ouganda)

La séance est ouverte à 15 h 35.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : La Terre nourricière et l'humanité sont à l'agonie, frappées par les crises environnementale, énergétique, climatique, financière et alimentaire provoquées par un capitalisme inhumain et prédateur qui transforme la vie humaine et la Terre nourricière en marchandises. Aujourd'hui s'offre à nous une occasion historique de construire un monde nouveau et différent. Nous devons nous atteler à cette tâche sans tarder. Le programme

pour l'après-2015 doit exprimer ce mandat que la Terre nourricière et l'humanité réclament de nous.

Nous saluons la proposition du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, qui tient compte de la suggestion de la Bolivie et des peuples du monde concernant le respect de la Terre nourricière et l'harmonie avec la nature. Il ne s'agit pas d'une simple déclaration politique. C'est un engagement partagé avec le monde entier en vue de faire évoluer notre vision du développement pour la rendre plus holistique et globale. Nous proposons au monde de vivre bien, en harmonie avec la Terre nourricière, et de bâtir une culture de vie, de complémentarité, de solidarité et de paix.

Le respect de la Terre nourricière s'est perdu. Aujourd'hui elle est commercialisée et manipulée, et la vie est gravement mise en danger. Plus que jamais, le postulat selon lequel l'homme s'érige en maître et en propriétaire de la nature est incontestable. L'homme, encouragé par le capitalisme, a tout transformé en un marché, y compris la manipulation génétique et la destruction de l'être humain.

La vie humaine et naturelle et son épanouissement doivent constituer la raison d'être de toute vision, de toute approche et de tout outil de développement. Aucune vision du développement n'a de sens si l'on ne respecte et ne renforce pas la vie. La croissance économique en soi ne permet pas de réaliser les droits sociaux ni de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54766(F)



Document adapté

Merci de recycler



parvenir au bien-être. L'horizon d'égalité suppose de distribuer les richesses et de favoriser l'autonomisation économique et politique des pauvres, des exclus, des groupes marginalisés; de renforcer les communautés et de construire des sociétés solidaires, et non des sociétés exclusives fondées sur l'accumulation de richesses et gouvernées par l'appât du gain, la cupidité et l'avarice du marché.

Comme le Groupe des 77 et de la Chine, je tiens à souligner qu'il est fondamental que nos pays et nos peuples se réapproprient la souveraineté sur leurs ressources naturelles. Ce n'est qu'en reprenant le contrôle de nos ressources naturelles que nous pourrions en faire bénéficier au mieux nos peuples, en particulier en vue d'éliminer la pauvreté, d'investir dans la diversification économique, l'industrialisation et les programmes sociaux.

Chaque pays a le droit de définir ses priorités et ses stratégies de développement, mais il importe que ces priorités et stratégies renforcent les fonctions environnementales et les écosystèmes de la Terre nourricière en application du principe de complémentarité et d'appui mutuel entre les systèmes de production, les communautés et la nature. Il est crucial de trouver un équilibre entre les droits de la Terre nourricière, le droit au développement, les droits des peuples autochtones, les droits sociaux, collectifs, économiques et culturels, et le droit des populations pauvres de s'extraire de la pauvreté. La complémentarité et l'appui mutuel, et non les incitations commerciales, sont les instruments qui nous permettront de préserver la Terre nourricière. Sur ce point, notre avis diverge de celui des partisans de la dénommée « économie verte ».

Un thème important qu'il faudra promouvoir dans le programme pour l'après-2015 est le droit fondamental à l'eau et le droit de la Terre nourricière à bénéficier de l'eau pour se régénérer et perpétuer la vie. Trois milliards de personnes vivent aujourd'hui dans des zones ou des régions où la demande en eau dépasse l'offre, et cette réalité va s'aggraver au fil des ans. D'ici à 2030, la demande en eau va augmenter de 30 %, et en 2050, quatre milliards de personnes seront victimes de graves pénuries d'eau, le tout sur fond de changements climatiques.

En Bolivie, conformément au droit fondamental à l'eau et à la Constitution, et grâce au programme national « Mi Agua » (Mon eau), nous avons déjà atteint les objectifs du Millénaire pour le développement, et ce, trois ans avant l'échéance fixée. Déclarer le

droit fondamental à l'eau signifie que l'on interdit sa privatisation. L'eau est source de vie et elle ne saurait servir des objectifs lucratifs ou mercantiles. De même, pour remédier aux profondes inégalités sociales, il importe que les services de base, notamment l'eau, l'électricité, les télécommunications, l'assainissement, l'éducation et la santé, soient reconnus comme des droits fondamentaux de la personne.

Nous avons encore beaucoup à faire pour éliminer la pauvreté et la faim, et nous devons pour cela combattre les forces impitoyables et inhumaines du capital et du marché, le pouvoir omniprésent des banques et les usuriers qui profitent du consumérisme et de la faim pour s'enrichir. Les fonds vautours sont une des manifestations du problème. Ces agents de la rapine financière vivent de la spéculation, dépouillent impunément les pays en développement, ôtent le pain de la bouche des pauvres et pratiquent l'extorsion et l'escroquerie avec l'aide des systèmes judiciaires capitalistes. Ce sont eux qui ont provoqué la crise financière et en ont profité.

Nous devons transformer en profondeur les structures exclusives des institutions financières telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Cette mesure doit s'inscrire dans un processus de transformation de l'architecture financière mondiale. Ces organismes ne peuvent être gouvernés uniquement par des pays développés, qui élaborent des stratégies financières habiles pour soumettre les pays en développement au chantage et les opprimer, en particulier les plus pauvres. Voilà ce que nous entendons par « élimination du colonialisme financier ».

Il subsiste aujourd'hui une réalité insultante et scandaleuse, à savoir que le monde compte 1,3 milliard de pauvres, dont plus de 800 millions souffrent de malnutrition chronique, et que les écarts entre riches et pauvres sont énormes. Cela est dû à une distribution inéquitable des revenus, mais également à un accès inégal et discriminatoire à la richesse, aux moyens et facteurs permettant de vivre bien et aux services de base. L'augmentation du nombre des personnes qui souffrent de la faim est indéniablement liée à cette crise. Si la crise financière n'avait pas éclaté, le monde compterait aujourd'hui 413 millions de personnes souffrant de la faim en moins. C'est pourquoi il est impensable de prétendre éliminer la faim et la pauvreté sans modifier l'architecture financière internationale.

La violence en temps de guerre alimente les desseins les plus obscurs, notamment le contrôle

géopolitique exercé par les grandes puissances et les sociétés qui encouragent les conflits pour protéger leurs intérêts impériaux ou néocoloniaux. Ce sont les intérêts économiques du capital qui promeuvent aujourd'hui les guerres néocoloniales. Avec les sommes consacrées à la guerre, l'humanité pourrait triompher de nombre de ses problèmes, comme par exemple l'Ebola, la tuberculose, le sida et la dengue.

Encore une fois, nous avons été les témoins de la cruauté et de la barbarie des actions génocidaires du Gouvernement israélien contre la population civile palestinienne. C'est pourquoi nous avons dénoncé les violations par Israël du droit international humanitaire et des droits de l'homme universels. Nous exigeons une enquête sur les crimes commis par Israël dans la bande de Gaza.

L'État plurinational de Bolivie, comme d'autres pays d'Amérique latine, estime extrêmement nécessaire de réitérer la validité des résolutions des Nations Unies qui exigent la fin de l'occupation des territoires palestiniens et l'établissement d'un État indépendant à l'intérieur des frontières en vigueur le 4 juin 1967. En conséquence, nous réitérons une fois de plus la nécessité d'accorder à la Palestine le statut de membre de plein droit de l'Organisation des Nations Unies.

En ma qualité de Président du Groupe des 77 et de la Chine, je me dois de mentionner l'anniversaire important – le cinquantième – de la création du Groupe des 77, qui a été commémoré les 14 et 15 juin dans la ville de Santa Cruz de la Sierra (Bolivie). Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 77 et de la Chine a adopté une déclaration intitulée « Vers un nouvel ordre mondial pour bien vivre » (voir A/68/948) qui ratifie les principes d'unité, de complémentarité, de solidarité, ainsi que la mise en place d'un nouvel ordre mondial qui établisse un système plus juste et plus démocratique pour le bienfait de nos peuples.

Nous félicitons l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples (ALBA-TCP) d'avoir mené depuis 10 ans un travail inlassable en vue d'une intégration des peuples qui aille au-delà des avantages commerciaux et axe ses efforts sur la promotion des valeurs de la coopération, de la solidarité et de la complémentarité. L'ALBA-TCP est devenue en 10 ans un acteur important en Amérique latine et dans le monde.

Depuis mars 2011, 150 000 personnes sont mortes en Syrie et 3 millions d'autres se sont réfugiées dans les

pays voisins. La Bolivie croit que l'avenir et le destin de la Syrie doivent être déterminés par le peuple syrien lui-même dans le plein exercice de sa démocratie, conformément à la Charte des Nations Unies.

La Bolivie condamne et rejette l'ingérence des États-Unis d'Amérique en Iraq, laquelle a provoqué la crise que le pays connaît aujourd'hui. La guerre déclenchée en 2003 contre l'Iraq a déstabilisé la région tout entière. On affirmait que l'Iraq possédait de grandes quantités d'armes de destruction massive, un argument qui s'est révélé être l'un des plus grands mensonges de l'histoire de l'impérialisme. C'est sur la base de ce mensonge qu'a été détruite la coexistence pacifique entre des groupes sociaux, ethniques et religieux. Il a résulté de cette situation qu'un groupe terroriste appelé l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a mis l'Iraq dans une nouvelle situation de guerre qui menace toute la région. La Bolivie rejette la violence extrême que ce groupe terroriste inflige à la société civile et affirme avec force que rien ne saurait justifier la violence fratricide.

L'invasion de l'Iraq, ajoutée à d'autres faits historiques, nous a montré que lorsque les États-Unis d'Amérique interviennent, ils laissent un sillage de destruction, de haine, de misère et de mort. Mais ils laissent également la richesse entre les mains des profiteurs de guerre : les multinationales de l'industrie des armes et du pétrole.

Nous devons, par le biais d'une culture de paix, éradiquer le fanatisme et l'extrémisme, mais également le bellicisme impérialiste que promeuvent les États-Unis qui, face à la guerre, brandissent la menace de plus de guerre.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour édifier et promouvoir la paix, et non pour justifier les invasions et les guerres. Faire la guerre à la guerre, ce n'est pas faire la paix. C'est une formule perverse, une formule de mort et d'affrontement sans fin. Nous devons remédier aux causes structurelles de la guerre, à savoir, la marginalisation, la pauvreté, l'absence d'opportunités, l'exclusion culturelle, politique et sociale, la discrimination, l'inégalité, l'usurpation de territoires, le capitalisme impitoyable et la dictature des intérêts des multinationales. Chaque année nous écoutons ici M. Obama, son discours belliqueux et orgueilleux qui menace les peuples du monde. C'est également un discours fanatique et extrémiste.

Le blocus économique, commercial et financier du Gouvernement des États-Unis contre Cuba est l'outil principal qu'utilise la politique des États-Unis pour détruire la révolution et rétablir leur hégémonie sur le territoire cubain. Le blocus contre Cuba est le système de sanctions unilatérales le plus injuste, le plus sévère et le plus long jamais appliqué à un pays. Ce blocus est assimilable à un acte de génocide. Il faut mettre immédiatement fin à ce blocus colonial.

Nous voulons rappeler à l'Assemblée le droit historique du peuple bolivien à l'accès à la mer, un droit foulé au pied par une invasion brutale promue par les intérêts d'entreprises coloniales. L'imposition coloniale, l'absence de démocratie véritablement participative et les intérêts d'entreprises étrangères se sont mis entre les peuples bolivien et chilien. Des peuples frères ont été poussés à la guerre au profit de multinationales.

C'est pourquoi, en tant que pays qui croit en la paix et la défend et qui est vaincu du bien-fondé de l'harmonie avec tous ses voisins, nous sommes allés devant la Cour internationale de Justice pour ouvrir un dialogue en vue du règlement pacifique et de bonne foi d'un différend de longue date relatif à notre accès souverain à l'océan Pacifique.

Nous ne cherchons ni à modifier la délimitation des frontières internationales, ni à menacer les traités internationaux, comme le Gouvernement chilien veut le faire croire. Au contraire, la Bolivie en appelle au droit international et à ses principes pour résoudre par le dialogue et de bonne foi la question de son accès souverain à l'océan Pacifique.

Nous ferons du bien à nos peuples, à nos futures générations, à la région et au monde si nous trouvons une solution effective et pacifique s'agissant de l'accès souverain de la Bolivie à la mer. C'est pourquoi je demande à tous les pays du système des Nations Unies, en cette soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, qu'ils aident non seulement la Bolivie, mais également notre voisin, le Chili, à régler ce défi lancé à la paix, la justice et le droit.

Nous devons éradiquer la violence et la guerre, dénoncer le bellicisme impérialiste des puissances mondiales qui croient, comble de l'arrogance, incarner les idéaux de liberté. Ces puissances impérialistes, usant des moyens de communication, manipulent les volontés et les émotions des peuples. Elles mentent et trompent impunément, elles divisent les nations et les communautés aux fins de promouvoir la guerre pour

contrôler les ressources stratégiques et les mettre au service de leurs capitaux transnationaux.

Ce siècle est le siècle de la paix, mais d'une paix qui va de pair avec la souveraineté et la liberté des peuples, pas avec le libéralisme. C'est le siècle des accords de liberté pour la vie et la paix, et non des accords sur le libre-échange de la vie. Il n'y aura pas d'harmonie si les empires, avec leur arrogance et leur nouveau colonialisme, harcèlent, emprisonnent et tuent les êtres humains, les cultures et les peuples du monde. L'empire de la finance, des marchés et de l'industrie de l'armement doit succomber pour céder la place à la sagesse de la vie et à la vie dans l'harmonie et la paix.

En résumé, je voudrais dire à l'Assemblée générale, avec tout le respect et l'admiration que je lui dois, que si nous voulons en finir avec la pauvreté, si nous voulons défendre la vie et la Terre nourricière, nous n'avons pas d'autre choix que d'en finir avec le système capitaliste et la pensée impérialiste, pour le bien de l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République dominicaine.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Medina Sánchez (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de prendre une nouvelle fois la parole à l'Assemblée générale au nom du peuple et du Gouvernement dominicains. Je voudrais présenter mes sincères félicitations à M. Sam Kutesa à l'occasion de son élection à la présidence de

la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'honneur qu'il nous a fait en invitant notre pays à participer à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout. Je crois qu'il a pu le constater à l'occasion de sa récente visite, la priorité que nous accordons désormais à l'éducation en République dominicaine est sans doute le meilleur indicateur des nouveaux espoirs qui naissent dans notre pays. Une chose est sûre, les nouvelles qui parlent d'espoir sont particulièrement les bienvenues de nos jours, car elles sont plutôt rares.

Dans l'ensemble, notre époque présente des défis importants pour la mission de l'Organisation : maintenir la paix, promouvoir le développement et faire de l'éducation et de la santé des droits pour tous les habitants de la planète. Comme nous le savons tous, il y a environ six ans, une crise partie du secteur financier des pays développés s'est propagée rapidement à tous les secteurs de production et a eu des effets dans le monde entier. Les conséquences de la crise économique, qui se font toujours sentir, se sont traduites par des dizaines de millions de chômeurs, des millions de licenciements et de fortes réductions des prestations sociales dans nos pays.

L'État-providence, cet outil qui, tout au long de l'histoire, a été à l'origine de certaines des plus grandes avancées en matière de développement et de sécurité, a été remis en question. Aujourd'hui, nous sommes face à un paradoxe où l'idéal de la croissance durable et de la justice sociale devient de plus en plus fragile dans les pays où il est né, alors qu'il renaît dans les pays émergents. Tandis que les pays développés adoptent des politiques d'austérité et d'ajustements structurels – des notions que les Latino-Américains ne connaissent malheureusement que trop bien – nous voyons les programmes sociaux se multiplier dans différentes régions du monde, permettant de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de réduire les inégalités.

En République dominicaine, nous avons encore un long chemin à parcourir, mais nous prenons des mesures énergiques pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Notre pays est petit, mais ne manque pas d'ambition. Nous avons pris l'engagement devant le peuple de placer notre population, nos concitoyens, au centre de nos politiques, et nous nous sommes fixé pour objectif de devenir un pays développé et prospère, où l'égalité des chances n'est pas un idéal mais une réalité quotidienne.

Pour y parvenir, nous avons adopté un Pacte national axé sur notre priorité absolue en tant que nation : l'éducation. En conséquence, nous avons doublé le budget de l'éducation nationale, qui représente désormais 4 % du produit intérieur brut. Cela nous a permis de procéder à la plus grande expansion de l'infrastructure scolaire de notre histoire et de faire en sorte que tous les enfants, sans exception, aient accès à un enseignement public de qualité. En plus, je suis fier d'annoncer à l'Assemblée générale qu'à la fin de cette année, grâce aux efforts de milliers de bénévoles, nous serons en mesure de dire que la République dominicaine est un pays où il n'y a plus d'analphabétisme.

Nous faisons également des progrès dans le domaine de la santé, ce deuxième pilier incontournable de l'État-providence. Nous avons supprimé le paiement de la part à la charge de l'assuré dans tous les hôpitaux publics et chaque année, nous intégrons 450 000 nouveaux membres au système d'assurance maladie subventionné.

Parallèlement, nous avons fait de l'appui aux petits exploitants agricoles une priorité. Pendant deux années de suite, nous avons mis en œuvre un programme de visites hebdomadaires dans les communautés rurales, qui a permis aux agriculteurs d'échanger des vues avec leurs voisins et de rechercher ensemble des solutions d'aide allant de l'octroi de prêts à la formation, en passant par l'infrastructure. Ces visites, supervisées par le Programme des Nations Unies pour le développement, ont abouti à une renaissance de la campagne dominicaine et de sa capacité de nourrir le pays et de créer des emplois dans les communautés rurales. Grâce à ces mesures et à d'autres, au cours des 18 derniers mois, le taux de pauvreté en République dominicaine a diminué de 6 % et de 9 % dans les zones rurales. Autrement dit, en 18 mois, nous avons pu sortir plus d'un demi-million de personnes de la pauvreté. Nous allons continuer de travailler sans relâche à la mise en œuvre de politiques qui mettent l'économie au service des populations et de mesures visant à lutter durablement contre la pauvreté et les inégalités, jetant ainsi les bases de ce qui sera un jour un État-providence dominicain à part entière.

C'est pour nous un honneur que de faire partie des pays signataires de la Charte fondatrice de l'Organisation des Nations Unies, qui, comme chacun le sait, a fixé pour but à cette Organisation de préserver les générations futures du fléau de la guerre. On peut dire à juste titre que d'une manière générale, l'année 2014 pose des défis majeurs à la réalisation de ce noble but. Dans diverses régions du monde, des conflits violents entre

des communautés, des peuples ou des États ont resurgi ou se sont déclenchés. Les contextes varient, mais il y a une constante : le poids que les blessures du passé ont sur la formation de notre identité et les dangers que comportent le fait de céder sous ce poids. C'est avec perplexité et indignation que nous observons la virulence de ces conflits dans différentes régions du monde.

Le Moyen-Orient est une nouvelle fois le théâtre des expressions de sectarisme les plus sanglantes, que nous condamnons, de cette tribune, sous toutes leurs formes. L'histoire de toute nation ou communauté, sans exception, est un long enchaînement de désaccords, de malentendus et de querelles qui, à un moment ou un autre, peuvent être utilisés pour déchaîner les pires passions. Ils peuvent être manipulés par des personnes cherchant à consolider leur pouvoir ou bien attisés par des groupes extrémistes qui pensent n'avoir rien à perdre. Il y aura toujours quelqu'un qui voudra entretenir les vieilles disputes. Il y aura toujours quelqu'un à qui il importe peu de sacrifier les véritables intérêts des peuples, au présent, sur l'autel de torts passés narrés dans les livres d'histoire.

Néanmoins, les exemples contraires ne manquent pas non plus. Il y a, dans le monde entier, des personnes et des pays qui ont su reléguer au passé les pires chapitres de leur histoire pour se concentrer sur la construction de l'avenir qu'ils désirent pour leurs enfants et les générations futures. Que ce soit en jetant des ponts entre pays autrefois en conflit, comme l'a fait l'Union européenne, ou entre communautés qui décident de faire partie d'une même nation, comme l'a fait l'Afrique du Sud, l'espoir peut et doit trouver son chemin.

Je voudrais également, ici, si on me le permet, apporter une note d'optimisme de notre coin des Caraïbes, puisque, au cours de l'année écoulée, nous avons ouvert avec le pays voisin d'Haïti un processus de dialogue qui, en toute justice, peut être qualifié d'historique. Notre situation est bien entendu unique mais pas au point de ne pas avoir des résonances sous d'autres latitudes. Comme les membres le savent peut-être, nous avons connu depuis la naissance de nos deux Républiques une longue série de désaccords, de querelles, qui ont fini par nous donner, dans chaque pays, une image déformée de l'autre.

Il est certain que notre passé renferme deux ou trois chapitres douloureux, qui font partie de notre identité, mais borner notre identité à ces quelques chapitres, c'est l'appauvrir. Notre histoire est très riche.

Elle est formée de centaines de chapitres, dans nombre desquels nous pouvons puiser l'inspiration qui nous guidera vers un avenir meilleur et vers une identité plus complète, plus riche et plus humaine, parce qu'il s'y trouve assurément un point de départ incomparable pour parvenir à une entente. Il y a dans les deux pays des millions de personnes qui veulent plus de développement, plus d'éducation, plus de santé, plus de sécurité, de meilleurs emplois et plus de débouchés. Ce sont des demandes concrètes, qui exigent des mesures concrètes. Il est certain qu'en y répondant, et en trouvant des accords dans chacun de ces domaines, nous avons accompli en l'espace de quelques mois ce que nous n'avions pas réussi des décennies durant.

Petit à petit, nous progressons et nous découvrons que les blessures anciennes n'empêchent pas de poursuivre dans cette voie mais qu'elles se renferment, au contraire, à mesure que nous avançons. Nos populations exigent de nous le petit effort de courage nécessaire pour faire le premier pas. Nous continuerons de faire ces premiers pas jusqu'à atteindre notre objectif : deux pays libres, souverains et indépendants qui, dans le respect de leur souveraineté, coopèrent dans l'intérêt de leur population.

Je voudrais profiter de cette tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies pour lancer un appel. Une nouvelle ère, comme je viens de le dire, vient de s'ouvrir dans les relations dominico-haïtiennes, et dans cette nouvelle phase, nous aimerions pouvoir compter sur la communauté internationale. Une des principales mesures que nous mettons en oeuvre pour renforcer la souveraineté dominicaine et garantir les droits des personnes vivant sur notre territoire est de fournir à chacune d'entre elles les papiers d'identité nécessaires. Comme on le sait, un grand nombre de ces personnes sont haïtiennes et, pour régulariser leur statut sur le territoire de la République dominicaine, elles doivent d'abord être en possession des papiers d'identité délivrés par leur pays d'origine, dont nombre d'entre elles, hélas, sont dépourvues. Haïti s'efforce actuellement de joindre cette population et de lui fournir les documents qui en attestent la nationalité haïtienne. Néanmoins, les ressources techniques et économiques d'Haïti sont limitées. Par le passé, un ensemble d'organismes internationaux et de pays ont fait part de leur inquiétude relativement au sort des migrants haïtiens. Nous partageons cette préoccupation, pour des raisons humanitaires et parce que cela nous concerne, comme principal pays d'accueil.

C'est pourquoi je me permets de signaler que c'est le moment ou jamais de passer des paroles aux actes. Par des mesures concrètes et relativement simples, la communauté internationale peut néanmoins influencer notablement et durablement sur la vie de ces personnes. Je prie la communauté internationale d'aider Haïti, de l'aider à délivrer des papiers à ses ressortissants, tant sur son territoire que sur le nôtre, car détenir les documents nécessaires est la première étape indispensable à franchir pour pouvoir jouir d'un large éventail de droits. Ne permettons pas que quelques défaillances techniques se mettent en travers d'un processus aussi encourageant, aussi nécessaire et au si grand potentiel que cette nouvelle phase de coopération entre la République dominicaine et Haïti.

Il y a des moments où nos plus belles aspirations paraissent fragiles, des moments où les cyniques pointent je ne sais quelle règle économique ou historique qui nous condamnerait à répéter les erreurs du passé, ou qui ferait que la pauvreté ne peut être surmontée, que les inégalités ne peuvent que se creuser et que les torts du passé se réincarnent de génération en génération. Et pourtant, nous savons que rien de cela n'est vrai, et nous savons où regarder pour trouver le chemin de l'espoir : il nous suffit de regarder ceux qui sont les plus proches de nous, nos propres peuples, de regarder les difficultés dans lesquelles ils se débattent au jour le jour et les espérances qui les poussent à continuer de lutter. Regardons bien, et nous verrons que l'économie n'est pas une prison mais qu'elle peut être un outil permettant d'améliorer la vie des gens; nous verrons que les peuples sont libres, libres de savoir de quels épisodes de leur passé ils souhaitent s'inspirer ou non pour leur avenir.

Nous trouverons la façon de travailler ensemble, comme nous l'avons fait avec les voisins avec lesquels nous avons une île en partage, ou comme nous l'avons fait hier encore, au Sommet sur le climat, avec l'ensemble des pays avec lesquels nous avons la terre en partage. Les citoyens et citoyennes que nous représentons, toujours mieux informés, exigent de nous que nous soyons à la hauteur de notre responsabilité, de notre engagement déclaré de préserver la paix, promouvoir le développement, faire de l'éducation et de la santé les droits de tous les habitants du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya.

M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des forces de défense de la République du Kenya, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kenyatta (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je prends la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. En tant que Président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est, je suis particulièrement heureux de voir S. E. M. Sam Kutesa présider l'Assemblée générale. Vous pouvez être assuré, Monsieur le Président, du plein appui de mon gouvernement durant votre présidence.

Je voudrais, pour commencer, me faire le porte-voix de tous ceux qui ont appelé l'attention d'urgence et sur le long terme face aux ravages faits par la crise provoquée par l'épidémie d'Ebola au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Au-delà de la tragédie des milliers de personnes qui ont péri ou qui ont perdu des proches, et des nombreuses autres qui vivent avec cette menace, les moyens d'existence sont hypothéqués et les affaires périclitent et les aspirations à une prospérité partagée continuent de s'amenuiser jour après jour. Le Kenya est solidaire des pays touchés par ce virus dévastateur.

Ce mois, la population kenyane a fait don d'un million de dollars aux fins de l'action menée pour enrayer la crise, et nous sommes prêts à faire davantage. La semaine dernière, les ministres de la santé de la région de l'Afrique de l'Est ont convergé vers Nairobi pour convenir de mesures visant à mettre à l'abri nos populations et à faire en sorte que le virus ne se propage pas dans notre région. La suspension

des vols internationaux desservant Monrovia et les autres capitales touchées, y compris ceux qu'assurent la compagnie Kenya Airways, est intervenue après la sévère mise en garde lancée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ces mesures ont entre autres eu pour effets d'isoler les pays touchés et de pénaliser les populations et l'économie des pays de la région.

Pour ce qui est du Kenya, notre intention n'était pas de causer du tort à la population, mais la mise en garde de l'OMS ne nous a guère laissé de choix, en tant que plaque tournante régionale. Nous sommes prêts à reprendre les vols de Kenya Airlines une fois les mesures qui s'imposent mises en place. Le Kenya estime que rien dans le futur immédiat ne requiert davantage l'attention et l'action résolue de la communauté internationale que l'effort actuel d'enrayement et d'endiguement de ce virus dévastateur. C'est pourquoi je me réjouis de la création de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola qui, j'en suis certain, permettra d'orienter l'action collective de la communauté internationale.

La crise du virus Ebola souligne la nécessité impérative d'édifier des États forts pouvant résister aux crises et faire face à des situations d'urgence. La faiblesse de l'État dans de nombreux pays africains trouve son origine dans une tradition de paradigmes et de pratiques de développement qui ont conduit à son affaiblissement. Nous devons nous engager à bâtir des États forts, résilients et responsables pouvant faire face efficacement à l'avenir aux chocs, à l'adversité et aux situations d'urgence.

Vous présidez une session de l'Assemblée générale qui revêt, Monsieur le Président, une importance historique pour l'humanité. La soixante-neuvième session supervisera l'élaboration et l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Cet effort fera fond sur les travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, qui a élaboré ces objectifs. Le Kenya est réellement fier d'avoir été en première ligne pour faire avancer le processus du Groupe de travail ouvert.

Le nouveau programme mondial de développement doit s'attacher à relever tout l'éventail des défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels les pays du monde doivent faire face au XXI^e siècle. Des questions comme le développement économique durable, l'égalité entre les pays, les changements climatiques, l'industrialisation, la perte de la biodiversité et la protection de l'environnement doivent aller de pair avec les traditionnels enjeux de la pauvreté, de la maladie,

de la faim et des inégalités à l'intérieur des pays. C'est pourquoi il faut que le nouveau programme soit universel, global et qu'il réponde de façon égale aux besoins de tous les pays pour pouvoir engendrer une véritable transformation.

Nous reconnaissons toutefois qu'au Kenya, un certain nombre d'obstacles s'opposent encore à la réalisation du nouveau programme de développement, dont les plus immédiats sont le terrorisme et l'extrémisme violent. Au Kenya, nous sommes actuellement parvenus à un tournant critique puisque, alors que nous œuvrons à l'approfondissement de notre démocratie, notre pays se trouve projeté en première ligne d'une guerre régionale et mondiale contre la terreur. Nous sommes désormais extrêmement conscients que l'effort simultané de démocratisation, d'un côté, et de lutte efficace contre le terrorisme, de l'autre, met à très rude épreuve notre sécurité et nos institutions de gouvernance. De plus en plus, les acteurs terroristes exploitent l'espace démocratique élargi, allant jusqu'à s'ingérer dans la politique locale et à y exercer une influence. Sauf à trouver la parade pour faire barrage à cette tendance, le Kenya et, du reste, d'autres pays auront des difficultés à asseoir solidement leur démocratie et le programme de développement pour l'après-2015.

Outre la menace immédiate du terrorisme, le bien-être économique et social est également mis à mal par l'absence de paix et de sécurité durables dans nombre de nos pays. De la République centrafricaine au Mali, à la Libye et même aussi loin que le Moyen-Orient et l'Europe, nous voyons surgir de nouveaux conflits et de nouvelles crises susceptibles de faire échouer ou de retarder le développement. Au Kenya, nous sommes particulièrement préoccupés par la précarité constante qui en est venue à caractériser la grande région de la Corne de l'Afrique.

Chez son voisin de Somalie, le Kenya continue de sacrifier des vies et des ressources en vue d'aider à rétablir la paix. Nous le faisons dans la conviction que la communauté internationale maintiendra le cap en Somalie. Cela implique de consolider la paix et d'investir dans des institutions nationales stables et réactives, garantes de l'ordre public, et qui protègent et défendent la démocratie et les libertés civiques, ainsi que le développement et la paix dans le pays et la région.

Alors que nous sommes réunis ici, le Soudan du Sud reste lui aussi en proie aux troubles. Le Kenya et d'autres pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont investi des efforts

considérables pour mettre fin à cette tragédie et épargner de nouvelles souffrances à la population sud-soudanaise. Hélas, les progrès ont été lents. Nous ne pouvons pas abandonner cette jeune nation et sa population à son sort. Je fais, à la présente session de l'Assemblée, un plaidoyer particulier en faveur du Soudan du Sud, car aucun pays n'a eu autant eu à souffrir que lui, au fil des ans, de la négligence de la communauté internationale.

De même, aucun pays aujourd'hui ne continue d'avoir aussi cruellement besoin de connaître un développement rapide, et même une véritable mutation sur les plans économique et social, que le Soudan du Sud. Nous ne pouvons permettre un retour à l'anarchie politique, à l'effondrement économique et à la détresse sociale. J'implore les dirigeants de cette jeune nation de montrer la voie par une action déterminée et éclairée et de faire la paix sans plus de retard. Ils épargneront ainsi à la population d'énormes souffrances et lui redonneront espoir en un avenir meilleur. Je remercie le Conseil de sécurité de continuer à coopérer avec l'IGAD dans le but de rétablir la paix au Soudan du Sud. C'est cette action concertée qui permettra de ramener une paix durable, sur laquelle puisse à son tour s'ancrer un programme de développement pour l'après-2015 conduisant à une véritable transformation pour le Soudan du Sud et pour tous ses voisins.

Sur le continent africain, le modèle de développement suivi ces 50 dernières années a fait son temps. Ce modèle dépassé se caractérisait par des relations commerciales négatives, des régimes de gouvernance mondiale paternalistes et une dépendance excessive par rapport à l'aide publique au développement. Il était en outre conditionné par des recettes de développement appliquées de l'extérieur, aussi riches en instructions d'ordre politique que pauvres en transformations économiques et sociales.

Désormais, nous sommes dessillés. Nous savons que notre transformation sociale et économique viendra d'abord de l'intérieur de nos pays, de notre région et de notre continent, et ensuite seulement d'un complément d'idées et de ressources extérieures. Il est tout aussi important que ces contributions extérieures soient apportées en tenant compte de la primauté de nos aspirations et idées. Elles doivent avoir pour objet de valoriser et de préserver, et non simplement d'exploiter et de consommer, nos ressources nationales et le produit du travail de notre peuple. Ainsi, pour aboutir à une transformation, le programme de développement pour l'après-2015 doit avant tout donner la priorité aux pays

en développement dont la population souhaite le plus ardemment un développement soutenu. Faire moins aboutirait inmanquablement à un échec.

Nous ne pouvons pas parler de développement ou de transformation quand le monde compte des millions de personnes qui sont brisées par la pauvreté, les maladies et la faim galopantes où elles sont enlisées. La tâche consistant à débarrasser le monde de ces fléaux, évoquée mais pas totalement enfourchée par les objectifs du Millénaire pour le développement, doit être le premier des objectifs du programme de développement pour l'après-2015. De façon non moins impérative, ce programme doit être intégralement financé et mis en œuvre avec diligence si nous voulons poser les bases d'une entreprise de transformation pour la génération suivante. Je ne saurais trop insister sur ce point. Le poids et la honte de la pauvreté débilite, des maladies dont il est possible de se prémunir et de la faim chronique doivent être effacées de notre civilisation globale. S'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés, dans un délai de 15 ans, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Cette année, à l'ONU, le Kenya est fier d'avoir présidé la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Il a également assuré la présidence du Forum des Nations Unies sur les forêts et la coprésidence du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Il est actuellement à la tête du Conseil d'administration de l'UNICEF, à un moment où celui-ci s'efforce de jouer un rôle moteur à l'échelle mondiale pour régler les questions intéressant les enfants du monde et leur bien-être.

Le Kenya est un membre respecté de la communauté internationale et il entend continuer d'assumer ses responsabilités mondiales et régionales. Il est particulièrement fier du grand nombre de Kényans qui travaillent pour l'ONU ici à New York, mais aussi sur le terrain dans les domaines de l'édification, du maintien et de la consolidation de la paix et au sein de nombreuses organismes du système des Nations Unies dans le monde entier, y compris à Nairobi. Je rends hommage à tous ces Kényans – à chacun d'entre eux – pour leur dévouement et leur engagement. Au Kenya, nous estimons qu'aucune nation n'est trop pauvre ou trop riche ni trop grande ou trop petite pour jouer le rôle qui lui revient dans le travail à accomplir en vue de faire du monde un endroit meilleur pour tous.

Au niveau national, le Kenya ancre son programme de transformation dans une vision stratégique – notre initiative Vision 2030. Mesure importante, nous avons adopté en 2010 une nouvelle constitution démocratique, qui garantit à nos citoyens une gamme de droits plus étendue et prévoit la création de nouvelles institutions pour la promotion de ces droits. Dans cette lancée, nous avons refondé notre système de gouvernance, de manière à le rendre plus démocratique, ouvert, décentralisé et réactif. Nous avons également élargi de façon notable la participation à la prise de décisions touchant aux politiques et au développement.

En à peine quatre ans, nous avons commencé à récolter les fruits de ces changements fondamentaux. Conscient qu'il était impératif d'entraîner l'ensemble de notre population dans le développement, mon gouvernement a mis au point des interventions ciblées pour les membres les plus vulnérables de la société, notamment un certain nombre d'initiatives financières et de programmes de formation pour les femmes et les jeunes. Nous avons en outre conféré un caractère de priorité à la promotion des droits et du bien-être des enfants, par l'intermédiaire de démarches qui ont pour effet de réduire la mortalité et la morbidité, dont les principales consistent dans la vaccination universelle, la promotion de l'allaitement pendant les six premiers mois de la vie d'un enfant, la fourniture d'aliments enrichis et de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la gratuité des soins pour les femmes et les enfants dans les hôpitaux d'État.

À cet égard, je tiens à féliciter la première Dame du Kenya, M^{me} Margaret Kenyatta, pour le lancement réussi de la campagne "Beyond Zero", qui puise dans les financements du secteur privé pour donner une impulsion décisive à la gestion des maladies chroniques dont il est possible de se prémunir, notamment le VIH/sida, et améliorer la santé maternelle et infantile dans tout le pays.

Le Kenya est aujourd'hui bien parti pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous. Sur cette base, nous avons étendu la portée de notre action pour y inclure l'enseignement secondaire. Nous cherchons à bâtir une société plus soucieuse des besoins de tous et nous nous efforçons de ne laisser personne sur le bord de la route. Pour cette raison, mon gouvernement met en œuvre un programme de transfert de fonds destinés à la protection sociale au profit des orphelins et enfants vulnérables, des personnes souffrant de handicaps graves et de nos compatriotes âgés. Le programme

cible 450 000 ménages dans l'ensemble du Kenya. Les évaluations de son incidence font apparaître qu'il réduit la pauvreté, améliore la santé des familles et relève le taux de scolarisation.

Comme l'Assemblée le sait, le Kenya est une destination touristique de premier plan. Nous sommes riches d'un certain nombre d'espèces rares, certaines menacées, dont nous sommes dépositaires pour l'humanité. Mon gouvernement attache une grande importance à la conservation. Nous continuons de sensibiliser à la nécessité d'intensifier la lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages. Nous avons promulgué des lois pour contribuer à combattre ce fléau et nous continuons de travailler avec d'autres pays et organismes afin d'assurer la protection de notre faune et de notre flore. De même, le Kenya reste au cœur des efforts déployés à l'échelle internationale pour atténuer les effets des changements climatiques et s'adapter aux difficultés qu'ils entraînent. Nous continuons de travailler en vue de parvenir à ce que 10 % de notre territoire soient recouverts de forêt, nous sommes nettement au-dessus des objectifs mondiaux en ce qui concerne le recours aux énergies renouvelables, et nous appuyons sans réserve la totalité des mesures approuvées à la récente Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi.

Reconnaissant que notre prospérité est liée à celle de nos voisins, le Kenya est engagé dans tout un ensemble de programmes et d'activités visant à accélérer l'intégration en Afrique de l'Est. Nous facilitons dorénavant le mouvement de biens et services par nos frontières. Plus important, nos citoyens peuvent voyager, travailler et s'établir dans toute la région. Nous avons également accru le volume de nos échanges et cherchons à obtenir une intégration plus étroite dans plusieurs autres secteurs.

Ce sont là quelques points saillants du programme de transformation mené par mon gouvernement. Nous sommes déterminés à préserver et élargir ces initiatives en créant un climat propice et sûr. Dans ce contexte, mon gouvernement continue d'investir lourdement dans la lutte contre les extrémistes et les terroristes. L'effort mondial en ce sens doit être renforcé car, comme nous le savons, le but des terroristes tient dans la destruction des nations libres, sûres et démocratiques et de leur population. Tant que le terrorisme international pourra exploiter les qualités de nos sociétés ouvertes, multiculturelles et pluriconfessionnelles et porter gravement atteinte à notre tissu social, nos progrès

dans la réalisation des objectifs d'un programme de transformation se trouveront indubitablement ralentis.

Le Kenya croit en un avenir meilleur, plus heureux et plus prospère pour tous. Je caresse l'espoir que la confluence des forces qui se sont alliées pour travailler continuellement à rendre nos efforts de développement plus ardu qu'ils ne devraient l'être seront convaincues sans délai de réévaluer leurs motivations et de reprendre contact avec la communauté internationale et avec notre pays et notre région de manière plus positive, constructive et humaine, en reconnaissant qu'en fin de compte aucun peuple, aucun pays ni même aucun continent ne peut habiter pacifiquement le monde s'il s'isole du reste de la planète. Nous sommes dans ce monde ensemble, pour réussir ensemble, pour gagner ensemble et pour construire ensemble un meilleur avenir pour tous, partout.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Solís Rivera (*parle en espagnol*) : Je félicite S. E. M. Sam Kutesa, Ministre ougandais des affaires étrangères, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans ses fonctions.

Les tourbillons de l'oppression et de la violence, l'inquiétude, le désespoir et les violations systématiques

des droits de l'homme touchent de nombreux endroits du monde. Nous sommes témoins d'une recrudescence de la violence et des affrontements armés, ainsi que d'une hausse des crimes atroces et d'une poussée des extrémismes, accompagnées d'un nombre toujours plus élevé de personnes déplacées, de crises humanitaires et d'actes déplorables qui restent impunis.

Nous sommes en outre particulièrement préoccupés par la dimension universelle de la crise provoquée par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Il s'agit d'une réalité qui exige une action concertée et robuste de la communauté internationale, dans le cadre du multilatéralisme et conformément aux dispositions des organes compétents de l'Organisation. Nous avons vu les images et entendu les cris d'angoisse qui émanent de Gaza, de l'Iraq, de la Syrie, de l'Ukraine, de l'Afghanistan, du Mali, de la Libye, du Soudan et du Soudan du Sud, de la Somalie et de la République centrafricaine. Des sanglots s'élèvent aussi de l'Amérique centrale, où des milliers d'enfants et de jeunes passent seuls les frontières qui les séparent des États-Unis d'Amérique pour fuir la violence et l'absence de possibilités, à la recherche de rêves qui se transforment parfois en cauchemars – des enfants dont les destins ne doivent jamais rester étrangers aux efforts de l'Assemblée, parce que, par bien des aspects, les filles et les garçons d'Amérique centrale qui voyagent seuls sont aussi nos filles et nos fils.

Les Costariciens ne sont pas indifférents à l'horreur des conflits armés, et encore moins à la souffrance des millions de victimes de leurs manifestations les plus abjectes. En tant que nation, nous nous sommes toujours alliés à nos peuples frères dans nos efforts pour mettre fin à la guerre et faire de la paix une réalité. Les conflits qui nous accablent naissent souvent dans des situations de fragilité de l'État et de ses institutions : extrême pauvreté, corruption et impunité. Toutes ses situations ont généré des violations graves des droits de l'homme. Aucun de ces conflits ne s'est produit sans signes avant-coureurs. Il y a eu des signes précurseurs évidents. Dans certains cas, la menace a été reconnue, mais aucune mesure n'a été prise, comme en Syrie. Dans d'autres, le danger n'a pas été compris à temps, comme au Soudan du Sud. Dans tous les cas toutefois, les victimes ont été les populations les plus vulnérables, celles qui ont le plus besoin de nous, celles qui ne parviennent pas à faire entendre leur voix. C'est pour elles que nous sommes ici aujourd'hui.

Les pertes de vies humaines doivent nous inciter à nous demander si nous avons tenu la promesse solennelle qui a accompagné la fondation de l'ONU il y a 69 ans. Tous les Membres de l'Organisation se sont-ils abstenus de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'autres États? Dans certains cas, oui, dans d'autres cas, non, mais quoi qu'il en soit, l'inaction est inacceptable. Lorsque les États manquent à leur devoir, le système des Nations Unies est appelé à agir. À défaut, il s'affaiblit, il perd son essence, et il perd son esprit.

Le défi le plus important de la communauté internationale, de l'ONU et du Conseil de sécurité – le défi dont je parle aujourd'hui – est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui sont des biens publics mondiaux. *Si vis pacem, para pacem*. Si tu veux la paix, prépare la paix. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales commence avec une culture de paix. En tant que démocratie sans armée, siège de l'Université pour la paix de l'Institut interaméricain des droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, le Costa Rica considère que la culture de la paix et l'éducation pour la paix doivent être une priorité absolue. Nous sommes convaincus que la paix, au même titre que la guerre, n'est pas le produit de la fatalité humaine ou historique, mais qu'elle fleurit de la liberté même de l'être humain.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales ne se limite pas à s'attaquer aux conflits. L'Organisation est née des cendres de deux guerres mondiales, précisément pour les éviter. Certes, la prévention commence au niveau de l'État, puisque le renforcement de la démocratie et de ses institutions, la bonne gouvernance et l'état social fondé sur le droit sont des conditions indispensables pour la promotion du développement et de sociétés justes et sans laissés-pour-compte, mais la prévention s'appuie aussi sur un système multilatéral solide et opérationnel. Le Costa Rica apprécie et encourage les mesures de diplomatie préventive prévues au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, parmi lesquelles figurent la médiation, les bons offices et l'alerte rapide.

M. Aslov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.

Je tiens à mettre en exergue le rôle de premier plan joué par le Costa Rica, en tant que membre du Groupe des amis de la médiation, dans les négociations autour de la résolution 68/303 de l'Assemblée générale, dans le but de prendre acte du rôle crucial que jouent

les organisations régionales et sous-régionales dans la médiation et la gestion des conflits. C'est la première résolution consacrée à la médiation de l'Assemblée générale qui reconnaisse ce rôle, et son inclusion constitue un véritable accomplissement à cet égard.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales requiert que tous les États règlent leurs différends par des moyens pacifiques, en conformité avec la Charte des Nations Unies et dans le strict respect du droit international et des traités en vigueur. Le Costa Rica croit fermement au droit international, qu'il applique dans toutes ses dimensions. C'est pourquoi nous insistons en particulier sur la rôle de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale. La paix ne peut être conçue nulle part où l'impunité existe. Lorsque sont commis des crimes de guerre, des actes de génocide ou des crimes contre l'humanité, les responsables doivent être poursuivis et traduits en justice, y compris par la Cour pénale internationale lorsque la justice nationale se révèle insuffisante.

Notre pays est opposé à un affaiblissement du Statut de Rome et à toute proposition de réforme qui reviendrait à tolérer l'impunité. Nous rappelons une fois de plus au Conseil de sécurité qu'il a le pouvoir et la responsabilité de renvoyer à la CPI les situations qui se produisent dans des États non parties. C'est la seule voie possible. Notre seule arme est et sera le droit international.

Maintenir la paix et la sécurité internationales nécessite également de renforcer le seul organe mondial chargé de les défendre. Le Conseil de sécurité doit passer d'une culture de réaction à une culture d'action, et réaffirmer son engagement moral et politique à l'égard de l'humanité tout entière. Il doit être vigilant, stratégique et prendre les devants. Il doit être démocratique, efficace, transparent et sans exclusive. Mon pays s'est prononcé contre l'usage du droit de veto dans les décisions visant à éviter ou à régler un conflit. Les Costariciens sont surpris de voir comment, au nom de la souveraineté, des membres permanents du Conseil de sécurité ont pu bloquer l'intervention de celui-ci alors même qu'il aurait dû agir pour empêcher que les rivières ne s'empourprent du sang d'innocentes victimes.

Nous appelons de nouveau les membres permanents à s'abstenir de recourir au droit de veto, en particulier dans les situations de génocide, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre et de violations massives des droits de l'homme. Nous saluons donc la

proposition française d'établir un code de conduite sur le recours au droit de veto. C'est dans cet esprit que le Costa Rica appuie le plan d'action « Les droits avant tout » du Secrétaire général, car il met ces droits au cœur des activités de prévention menées par l'ONU. Compte tenu de notre attachement sincère et indéfectible aux droits de l'homme, je demande respectueusement à l'Assemblée de soutenir la réélection de mon pays au Conseil des droits de l'homme au mois d'octobre.

Notre poète Jorge Debravo disait de nous, Costariciens, que :

« nous avons l'obligation de nous battre pour offrir à l'homme une meilleure destinée. Une destinée merveilleuse. Nous n'avons pas le droit de rester silencieux. Nous n'avons pas le droit d'être des observateurs ou de simples témoins de la lutte de nos peuples. À une époque comme celle-ci, rester neutre, c'est trahir la destinée de l'homme ».

Puisque nous n'avons pas le droit de rester silencieux, nous condamnons les tirs aveugles de roquettes par le Hamas sur Israël et l'utilisation de boucliers humains, de même que nous condamnons l'utilisation d'armes destructrices dans les opérations militaires des forces armées israéliennes. Nous exigeons le respect du cessez-le-feu et la négociation d'une solution permanente permettant aux deux États de cohabiter dans la paix et l'harmonie.

Puisque nous n'avons pas le droit de rester silencieux, nous condamnons les transferts d'armes classiques vers les zones de conflit actuelles. Étant l'un des fers de lance, au niveau international, des négociations qui ont abouti au Traité sur le commerce des armes – l'idée a été lancée pour la première fois par l'ancien Président Oscar Arias Sánchez, prix Nobel de la paix –, nous invitons instamment les États à revoir leurs lois et politiques régissant le transfert et la disponibilité des armes et des munitions afin d'en interdire l'accès à ceux qui pourraient les utiliser pour violer les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Faire de la mort un commerce, c'est être complice de ses atrocités. À cet égard, il serait légitime de reposer la question à l'Assemblée : quelle est la différence morale – et non pas juridique ou normative – entre vendre des armes qui tuent les jeunes des pays en développement et vendre des drogues qui tuent tout autant les jeunes des sociétés les plus riches de la planète?

Puisque nous n'avons pas le droit de rester silencieux, le Costa Rica condamne l'utilisation d'armes

explosives dans des zones densément peuplées en Syrie, à Gaza et dans l'est de l'Ukraine. Le Costa Rica appelle de toute urgence les États à fixer des normes plus strictes et à s'engager à en interdire et à en limiter l'utilisation, non seulement parce qu'il s'agit d'une violation du droit international humanitaire, mais aussi parce qu'il est essentiel de prendre des mesures à cet égard, ici et maintenant, afin de dissuader les non-combattants de prendre les armes et de rejoindre les causes extrémistes.

Puisque nous n'avons pas le droit de rester silencieux, nous condamnons aussi l'utilisation des armes à sous-munitions en Syrie, au Soudan du Sud et dans l'est de l'Ukraine. Mon pays, qui a accueilli la cinquième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions qui s'est tenue à San José du 2 au 5 septembre, continuera de s'opposer à la production, à la commercialisation et à l'utilisation de ces armes. Nous nous félicitons de ce que l'Amérique centrale soit devenue la première zone exempte d'armes à sous-munitions du monde, et nous réaffirmons notre détermination à continuer de promouvoir l'universalisation de cette convention.

Puisque nous n'avons pas le droit de rester silencieux, je réaffirme notre rejet total des armes nucléaires. Aucun État ne doit mettre au point ou posséder des armes nucléaires. Leur entretien et leur modernisation requièrent des ressources financières et humaines considérables, qui font défaut par ailleurs pour relever les défis de notre époque, comme notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs du développement durable. Le Costa Rica est prêt à négocier un nouvel instrument de désarmement nucléaire juridiquement contraignant, et demande aux États d'honorer leurs engagements en la matière.

Il n'y aura pas de paix sans développement durable. Il n'y aura pas de paix dans le monde tant que subsistera la pauvreté. Il n'y aura pas de paix tant que les richesses seront réparties de façon non équitable. Il n'y aura pas de paix tant que nous détruirons l'habitat des populations. Il n'y aura pas de paix tant que de larges pans de l'humanité ne jouiront pas d'un droit à l'eau potable garanti. Il n'y aura pas de paix tant que nous n'aurons pas compris que l'humanité et l'ensemble de la biodiversité de la planète peuvent et doivent se développer et cohabiter. Il n'y aura pas de paix tant que le respect de tous les droits de l'homme ne sera pas garanti, qu'il s'agisse des droits civils, culturels,

économiques, politiques ou sociaux, et surtout du droit au développement.

Puisque nous voulons la paix, nous appelons les pays du monde entier à nous rejoindre dans le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Dans tout juste un an, il incombera à l'Assemblée générale d'adopter le cadre destiné à guider les efforts internationaux pour parvenir au développement durable. L'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés à cet égard est colossale, et il nous faut reconnaître en toute humilité que, malgré les progrès enregistrés, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est pour le moins insuffisante.

Je suis convaincu que le nouveau programme de développement durable doit être un instrument axé sur l'action, doté de cibles précises, d'objectifs clairs et d'indicateurs nous permettant un suivi et une évaluation. En outre, il doit être le fruit d'un vaste consensus international obtenu grâce à un processus de négociation ouvert et transparent regroupant les États mais aussi d'autres acteurs internationaux et les organisations de la société civile, dont l'expérience dans ce domaine enrichira substantiellement l'accord final.

Nous sommes confrontés au péril le plus grave de notre histoire, la survie de notre espèce est en jeu. Les actions entreprises face à cette menace ne peuvent plus rester timides. Au contraire. Les politiques publiques, nationales et internationales, doivent toutes intégrer les changements climatiques comme facteur déterminant. Le Costa Rica se félicite de l'initiative visionnaire du Secrétaire général de convoquer, au début de la présente session de l'Assemblée générale, le Sommet sur le climat. Le moment est venu de faire montre de la volonté politique nécessaire pour élaborer un instrument juridiquement contraignant sur les changements climatiques d'ici à 2015. Nous demandons par ailleurs des mesures décisives de la part des pays qui contribuent le plus au réchauffement climatique. Leurs modèles de production et de consommation doivent être totalement réexaminés, étant donné qu'ils ont une incidence indéniable sur la vie des plus pauvres de la planète, qui sont les plus touchés par les changements climatiques. Pour que l'humanité survive, nous devons inverser la tendance actuelle.

Il y a trois ans, 33 pays se sont unis pour former la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Le programme de la CELAC est fondé sur le plein respect des buts et principes

énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international. Son objectif est de construire des sociétés diverses, équitables, justes et égalitaires qui font de l'élimination de la pauvreté et de la faim une priorité. Je salue les pays membres de cette communauté.

Dans un contexte international marqué par la montée des tensions militaires et des conflits armés, les États membres de la CELAC, conscients du fait que la prospérité et la stabilité de la région contribuent à la paix et à la sécurité internationales, ont déclaré la région d'Amérique latine et des Caraïbes zone de paix. En tant que Président pro tempore de la CELAC, le Costa Rica réitère son attachement à la diplomatie préventive et au règlement pacifique des différends, et ce afin d'éliminer définitivement l'emploi ou la menace d'emploi de la force dans notre région.

Le Costa Rica a confiance dans la capacité de l'ONU à maintenir la paix et la sécurité internationales, à promouvoir le développement durable et à garantir le respect de tous les droits de l'homme. À un moment où nous ne devons pas nous laisser aller au réflexe de la coercition comme option principale, où de nombreuses personnes sont en proie au trouble et au désespoir, il est essentiel de rétablir l'espoir. À la peur, nous devons opposer la confiance. Au conflit, la paix. Aux préjudices et au rejet des autres, la solidarité et la fraternité. À la mort, la vie.

Parce que j'ai foi dans le dialogue et la concertation, je suis venu demander à l'Assemblée générale que nous nous déclarions la paix – que nous déployions des efforts consciencieux et dynamiques pour promouvoir une culture et une éducation de paix; renforcer l'État social fondé sur la primauté du droit, ses institutions et nos économies; prévenir les conflits; régler les différends internationaux par des moyens pacifiques; renouveler le rôle du Conseil de sécurité; stopper et inverser les effets des changements climatiques; et favoriser le développement durable sans exclure une seule personne au monde.

Je suis venu dire à l'Assemblée que nous n'avons pas le droit de garder le silence et que nous devons élever la voix contre les acteurs et les situations qui vont à l'encontre des principes universels consacrés par la Charte des Nations Unies. Je suis venu nous encourager à déployer des efforts concertés pour élaborer de nouveaux paradigmes de développement durable, de sécurité humaine et de paix mondiale.

La poétesse costaricienne Julieta Dobles s'est posé la question suivante : « La Terre parviendra-t-elle en ce nouveau millénaire/ à devenir cette maison commune? » Je vais lui répondre avec ses propres paroles : « Nul ne se sauvera tout seul./ Peut-être des paroles et des actions communes/ permettront-elles, enfin, de faire venir la paix. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Luis Guillermo Solís Rivera, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la Mongolie.

M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tsakhia (*parle en anglais*) : Je voudrais, en tout premier lieu, Monsieur le Président, m'associer aux autres orateurs pour présenter mes sincères félicitations à M. Sam Kutesa pour son élection à l'unanimité en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. M. Kutesa peut compter sur le plein appui de ma délégation pour s'acquitter de ses énormes responsabilités à la tête de nos travaux au cours des mois à venir.

Le monde est confronté à de multiples crises – conflits violents dans diverses régions du monde, activités terroristes menées par des groupes extrémistes, épidémies sans précédent et catastrophes naturelles. En cette période troublée, nous, famille de nations, devons nous rassembler autour de cette Organisation mondiale, centre du multilatéralisme, et défendre la Charte des Nations Unies et les principes universels du droit international.

Nous avons besoin de paix et de développement. Nous devons faire tout notre possible pour honorer le droit des peuples à la paix, qui est consacré par la

Déclaration sur le droit des peuples à la paix adoptée il y a 30 ans à l'initiative de la Mongolie. Nous avons toujours appuyé les efforts communs déployés par la communauté internationale pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. La Mongolie est partie à la majorité des instruments internationaux de lutte contre le terrorisme. Les atrocités en apparence inimaginables commises par le groupe terroriste appelé État islamique d'Iraq et du Levant posent une grave menace à la paix et à la sécurité régionales. La communauté internationale doit prendre des mesures résolues pour éliminer totalement ces menaces, et ce dans le respect de la Charte des Nations Unies.

La Mongolie salue le dynamisme dont a fait preuve le Secrétaire général en mobilisant l'appui international et en créant la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola afin de garantir une réaction rapide, efficace et cohérente contre la crise provoquée par l'Ebola. Nous appuyons les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale à cet effet.

La situation en Ukraine doit être réglée uniquement au moyen d'un dialogue politique, sans recourir à la force. Le cessez-le-feu en vigueur doit être consolidé; tous les efforts visant à trouver une solution, notamment le plan de Poutine exposé à Oulan-Bator dans le courant du mois, le protocole signé le 5 septembre à Minsk et son mémorandum de suivi, doivent être pris en compte.

Il y a tout juste 25 ans, la Mongolie a choisi son modèle de développement en optant pour l'état de droit, la gouvernance démocratique, une économie de marché et une société ouverte. Même si nous faisons partie des pays considérés comme étant ceux de la troisième vague de démocratisation, la transition vers la démocratie en Mongolie a été originale à maints égards. Nous avons effectué une transition simultanée vers la démocratie et l'économie de marché. Cette transition a été pacifique. En 1990, nous avons tenu des élections parlementaires qui, bien que n'étant pas les premières organisées dans la région, ont été pleinement libres et régulières. Pour garantir une croissance globale et la participation des citoyens, une politique nationale de décentralisation par la démocratie directe a été mise en place. En conséquence, les citoyens ont maintenant la possibilité de participer directement à l'identification des priorités de développement ainsi qu'à la répartition et au contrôle des budgets locaux.

En vue de définir une stratégie de développement à long terme et de regagner la confiance des investisseurs, un certain nombre d'événements multipartites ont été organisés en Mongolie – le Forum économique, le Sommet des entreprises et le forum Discover Mongolia (Découvrir la Mongolie). En outre, de nouvelles lois ont été adoptées, notamment en ce qui concerne les investissements, le financement des investissements, le pétrole et la transparence budgétaire.

Au niveau international, la Mongolie a assumé la présidence de la cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies et de la Communauté des démocraties. Nous présidons actuellement la Coalition pour la liberté d'Internet. C'est la première fois qu'un pays d'Asie préside la Coalition. Nous appuyons la décision prise par le Conseil des droits de l'homme de qualifier la libre utilisation d'Internet de droit fondamental de la personne. En tant que ferme défenseur de la démocratie et de la liberté, la Mongolie usera de sa présidence de la Coalition pour promouvoir, tant au niveau national qu'international, un Internet libre et sûr pour tous.

Soucieuse d'appuyer les démocraties émergentes, la Mongolie a établi un fonds de coopération internationale. Nous n'allons pas prêcher, mais nous avons acquis une expérience et en avons tiré des enseignements. Nous avons donc partagé avec le Kirghizistan notre expérience en matière de démocratie parlementaire et de réforme juridique, et nous avons offert des cours de formation à l'intention de diplomates afghans et de journalistes du Myanmar.

La Mongolie se félicite vivement du rôle joué par le Secrétaire général pour galvaniser et catalyser une action mondiale sur les changements climatiques. Les changements climatiques ne sont pas un défi pour l'avenir, mais une question hautement prioritaire de notre temps. Le Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques tenu hier a été pour les dirigeants du monde une occasion sans précédent de déclarer leurs engagements en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la limitation à deux degrés du réchauffement de la planète d'ici la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Paris l'année prochaine.

Mais ces engagements ne se résumeront qu'à de simples ambitions s'ils ne s'accompagnent pas de mesures audacieuses et d'une forte volonté politique. Le temps vient à manquer, mais nous ne pouvons pas

quitter la planète Terre. Le moment est venu d'agir. Par ailleurs, il faut que le Fonds vert pour le climat devienne pleinement opérationnel. Si des ressources sont effectivement transférées à des pays pour les inciter à réduire les émissions de gaz à effet de serre, cela produira un effet multiplicateur. Aucun pays n'est à l'abri des changements climatiques. Même mon propre pays, la Mongolie, qui a une tradition séculaire de vivre en harmonie avec la nature, en subit les effets disproportionnés. Consciente de cette réalité, la Mongolie a adopté récemment une politique de développement vert. Nous avons exprimé notre appui à la déclaration sur la tarification du carbone et à la Déclaration de New York sur la lutte contre la déforestation.

Cette session de l'Assemblée générale a pour tâche importante de définir le programme de développement pour l'après-2015, qui fera suite aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, nous attendons avec intérêt un rapport de synthèse du Secrétaire général avant la tenue des négociations intergouvernementales sur les objectifs de développement durable au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Nous nous félicitons du résultat atteint par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, ainsi que de tout le travail qu'il a réalisé ces 18 derniers mois. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable a mis en exergue les problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les pays les plus vulnérables, notamment les pays en développement sans littoral. Mais nous sommes d'avis que le document du Groupe de travail ouvert aurait pu mieux refléter les besoins de ces pays. Nous espérons que les prochaines négociations intergouvernementales remédieront à cette situation.

En prévision de l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty en juin 2014, nous avons organisé un atelier international de haut niveau sur les incidences pour les pays en développement sans littoral de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges. Nous avons également adhéré à l'Accord intergouvernemental sur les ports à sec afin de participer à la connectivité régionale. Les facilitations de transport en transit, le développement des infrastructures et la réduction des barrières commerciales ont été parmi les questions examinées lors de visites effectuées récemment en Mongolie par les Président Xi Jinping et Vladimir Poutine. Nous avons convenu d'élargir notre coopération dans ces domaines. Ces arrangements ont été confirmés lors du premier sommet trilatéral entre la Mongolie, la Russie

et la Chine tenu en marge du Sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération tenu à Douchanbé au début du mois. L'élargissement de notre coopération avec ces deux voisins est de bon augure pour le commerce et les investissements régionaux et ouvre la voie au renforcement de la collaboration économique avec nos autres voisins.

La Mongolie redouble d'efforts pour adhérer au Forum de coopération économique Asie-Pacifique, afin de devenir un partenaire de dialogue de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de participer de manière constructive au Sommet de l'Asie de l'Est. En juillet dernier, nous avons également signé un partenariat économique avec le Japon. Le renforcement de la paix et de la stabilité en Asie du Nord-Est est une de nos priorités nationales en matière de sécurité. Nous sommes convaincus que le dialogue et les débats ouverts renforcent la confiance entre les nations. À la suite du Dialogue d'Oulan-Bator sur la sécurité en Asie du Nord-Est, nous avons tenu avec succès une série de réunions, dont une réunion de femmes parlementaires, une conférence de recherche internationale et une réunion des maires des villes de pays de l'Asie du Nord-Est.

La stabilité de la péninsule coréenne est essentielle au maintien de la paix et de la sécurité régionales. Nous sommes favorables à une reprise rapide des pourparlers à six. Ayant un statut déclaré de zone exempte d'armes nucléaires, la Mongolie est convaincue que la péninsule coréenne doit être exempte d'armes nucléaires.

En cette époque de grands changements géopolitiques, le système des Nations Unies doit être le reflet des nouvelles réalités économiques et politiques. Nous devons accélérer le processus de réforme, y compris l'élargissement qui n'a que trop tardé de la composition du Conseil de sécurité, dans la catégorie des membres permanents et non permanents. La question des méthodes de travail du Conseil de sécurité est également importante pour tous les petits États, qui forment la majorité des États Membres de l'ONU.

Cent-cinq des 193 États Membres de l'Organisation sont membres du Forum des petits États. Sur les 70 États qui n'ont jamais été élus membres du Conseil de sécurité, 50 sont des petits États, dont mon propre pays, la Mongolie. En tant que membre responsable de la communauté internationale, la Mongolie a posé sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour les élections de 2022, et sollicite l'appui des États Membres.

En conclusion, je tiens à dire que je suis certain que cette session de l'Assemblée générale pourra produire une stratégie commune de développement pour l'après-2015, une stratégie qui nous inspirera et nous guidera dans nos travaux collectifs vers un avenir plus sûr, plus équitable et plus prospère.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée, je tiens à remercier le Président de la Mongolie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jonathan (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord transmettre les meilleurs vœux du Gouvernement et du peuple nigériens à l'occasion de l'accession de M. Kutesa à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Son élection est un hommage mérité à la contribution inestimable et exemplaire qu'il a apportée à la diplomatie internationale. Je voudrais également remercier chaleureusement son prédécesseur, l'Ambassadeur John Ashe, de la sagacité et de la persévérance avec lesquelles il a dirigé les travaux de la soixante-huitième session de l'Assemblée. Je remercie le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, non seulement de l'engagement infatigable avec lequel il s'emploie à poursuivre les objectifs de l'ONU, mais surtout des efforts inlassables qu'il déploie pour relever les défis à la paix et à la sécurité dans le monde.

Nous nous réunissons à un moment où le monde attend avec espoir l'année 2015, qui marque l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le lancement des objectifs de développement durable, qui vont leur succéder. À tous les niveaux, nous devons faire en sorte que les objectifs de développement durable reflètent les objectifs et les aspirations de toutes les régions du monde. En effet, si nous voulons que les objectifs de développement durable soient le moteur du développement et permettent de répondre aux aspirations des pays en développement en éliminant la pauvreté et en engendrant une croissance durable, nous devons faire de la prise en charge collective de ce processus naissant une priorité. En Afrique, nous comptons que les nouveaux objectifs de développement durable soient

axés sur les personnes. Ils doivent promouvoir la paix et la sécurité, la transformation structurelle de l'économie, une croissance sans laissés pour compte, la sécurité alimentaire pour tous, la viabilité environnementale et le partage des avantages de la science et de la technologie. De fait, il faut intégrer les acquis obtenus grâce aux OMD à ce mécanisme en construction.

Nous saluons le grand éventail de recommandations qui figurent dans le rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable en ce qui concerne la mobilisation des ressources au niveau national, l'aide publique au développement au niveau international, les financements en provenance du secteur privé et la création de conditions favorables au niveau mondial. Mon pays a eu l'honneur de se voir accorder le privilège, avec la Finlande, de diriger ces travaux en qualité de coprésident du Comité intergouvernemental d'experts, comme il en a été décidé à Rio par les chefs d'État et de gouvernement à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. En parallèle avec les travaux du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable, ce rapport constitue une base solide de négociation intergouvernementale sur le programme de développement pour l'après-2015. Le Nigéria est conscient de la nécessité de créer les conditions se prêtant à un développement rapide. Nous nous engageons à renforcer nos institutions et à améliorer nos systèmes de gouvernance, pour tirer efficacement parti des ressources et du processus lui-même.

Le Président assume de nouveau la présidence.

L'année 2015 marque également le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Même si la Charte des Nations Unies souligne qu'il est impératif de préserver les générations futures du fléau de la guerre, le monde continue d'être témoin des ravages de la guerre et des souffrances humaines. Le terrorisme d'aujourd'hui, qui se manifeste parfois sous forme d'insurrection, est malfaisant, sans n'avoir aucun but précis. Il a des conséquences épouvantables, car il se caractérise par une tendance à annihiler les victimes et à détruire complètement les infrastructures et les biens. L'implication de combattants étrangers demeure une caractéristique commune des groupes terroristes, qu'il s'agisse d'Al-Qaïda au Maghreb, des Chabab en Somalie, de Boko Haram au Nigéria ou de l'État islamique, d'apparition récente. La nouvelle dimension inventée par l'État islamique – à savoir l'objectif de conquérir des territoires et d'y établir

son idéologie destructrice – est une grave menace à laquelle il faut mettre collectivement un coup d'arrêt avant qu'elle ne devienne la norme. Cette menace appelle de nouveau l'attention sur la nécessité de revoir les outils existants dont disposent les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Les activités violentes et criminelles de la secte Boko Haram continuent de représenter un grave défi pour le Gouvernement et le peuple nigérian. Par une vague de terreur, d'assassinats, d'attentats à la bombe et maintenant d'enlèvements, surtout dans le nord-est du pays, Boko Haram tente de tuer dans l'oeuf le développement de ces régions par le meurtre et le désordre. En avril, nos innocentes jeunes filles ont été enlevées dans une école secondaire de Chibok, dans le nord-est du pays. Cet acte cynique et criminel a suscité à l'égard du Nigéria l'empathie des pays aux quatre coins du monde.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les pays et organisations qui nous ont exprimé leur solidarité et qui ont continué d'appuyer nos efforts résolus pour libérer nos filles. Même si cela fait plus de trois mois qu'elles ont été enlevées, nous n'avons jamais relâché nos efforts en vue de les faire libérer en sécurité. Avec nos partenaires, nous travaillons sans relâche pour libérer nos filles et les réunir à leur famille. À cette fin, je tiens à remercier le Gouvernement français d'avoir organisé et accueilli à Paris en mai le sommet extraordinaire sur la sécurité au Nigéria. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux Gouvernements du Cameroun, du Tchad, du Niger et de la Guinée pour les efforts résolus qu'ils déploient dans la lutte contre Boko Haram. L'aboutissement du processus français et la suite qui lui a été donnée à Londres, à Washington et à Abuja ont contribué à galvaniser l'action régionale et déjà donné des résultats positifs. Je tiens à dire aujourd'hui que nous n'abandonnerons pas la partie tant que nous n'aurons pas mis fin à cette guerre insensée contre l'innocence et traduit tous les responsables en justice. Nous triompherons du terrorisme.

L'incapacité du Conseil de sécurité de se mettre d'accord à l'unanimité sur les mesures à prendre face aux défis pressants à la paix et à la sécurité internationales en Syrie et en Iraq et au conflit en Ukraine, ainsi qu'en ce qui concerne l'agression renouvelée entre Israël et la Palestine, a encore renforcé les arguments en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité. Les défis actuels ne peuvent être relevés que par un Conseil de sécurité dont les méthodes de travail permettent

d'assurer la transparence, la participation de tous et leur appropriation des processus de prise de décisions, grâce à une représentation équitable de toutes les régions. Nous devons impérativement tirer parti de l'occasion offerte par l'année 2015, qui marque également le cinquantième anniversaire de la réforme de 1965, afin de faire des progrès concrets s'agissant de la réforme du Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il faut adopter une procédure accélérée conformément à l'initiative de M. John Ashe, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, en vue de mettre en place un groupe de travail sur la réforme. De fait, le Conseil de sécurité a besoin de la détermination collective de tous les États Membres s'il veut que 2015 amène des progrès décisifs.

Au moment où l'Afrique, et en particulier l'Afrique de l'Ouest, lutte contre les conflits et le terrorisme, avec des résultats progressifs, la région est ravagée par l'épidémie à virus Ebola. Même si le Nigéria a été en mesure de réagir efficacement, ce qui lui a permis d'endiguer la propagation de la maladie, la situation au Libéria et en Sierra Leone exige des mesures collectives mondiales durables si nous voulons maîtriser cette maladie. Grâce aux efforts concertés de nos professionnels de la santé, de l'Organisation mondiale de la Santé et de nos partenaires internationaux, nous avons pour notre part pu endiguer le virus et nous pouvons dire avec assurance qu'aujourd'hui, il n'y a pas de maladie à virus Ebola au Nigéria.

Cependant, nous avons continué à appuyer les efforts visant à endiguer la propagation de la maladie en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée. En plus d'un don direct d'un montant total de 3,5 millions de dollars, nous avons dispensé une formation dans les trois pays et appuyé le renforcement de leurs capacités. La communauté internationale, nous tenons à y insister, doit prendre la mesure de l'ampleur du défi que représente le virus Ebola. Se laisser aller à des pratiques isolationnistes et discriminatoires, comme le font certains pays, ne peut que conduire à aggraver une situation déjà critique. Pour empêcher que cette maladie ne se transforme en une catastrophe de portée mondiale, l'ONU doit lui accorder la priorité maximum qu'elle mérite.

Certes, il y a eu de nombreuses discussions en vue de mettre un frein à l'appauvrissement de la couche d'ozone depuis le début des négociations menées au titre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en 1994. Néanmoins,

l'ampleur des progrès réalisés dans des domaines essentiels, en particulier pour limiter la contribution des activités d'origine humaine aux émissions de gaz à effet de serre, n'a pas encore été évaluée.

Le Nigéria apprécie le rôle indispensable joué par l'ONU dans la recherche de solutions à tous ces problèmes : le terrorisme, la paix et la sécurité dans le monde, l'environnement, et la réalisation d'un développement économique durable. Nous sommes et continuerons d'être un partenaire fiable et actif, en particulier au moment où nous nous employons de manière collective à éliminer les menaces nouvelles et naissantes à la paix et à la sécurité mondiales. Le monde doit être uni pour sortir vainqueur de la guerre contre la terreur.

Le 29 mai 1999, le Nigéria a mis fin à un régime militaire avec l'investiture d'un président démocratiquement élu. En février 2015, le pays organisera sa cinquième élection générale depuis la fin du régime militaire. De la même manière que j'ai été élu président par le peuple nigérian, nous organiserons des élections basées sur les meilleures pratiques mondiales afin de continuer de renforcer nos institutions démocratiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Nous connaissons une période de progrès sans précédent dans le développement humain. L'efficacité du cadre des objectifs du Millénaire pour le développement démontre que la coopération internationale reste forte, même si l'on pourrait souhaiter que les résultats escomptés se manifestent plus rapidement. Même s'agissant des changements climatiques, si les secteurs public et privé travaillent ensemble pour accroître l'investissement dans la recherche scientifique, nous pouvons espérer un avenir dans lequel les pays n'auront plus à choisir entre énergie verte et croissance économique.

Alors que nous nous employons à consolider la paix et à assurer le bien-être des populations en Afrique, des crises, ailleurs dans le monde, suscitent de vives inquiétudes. Les efforts déployés pour y faire face semblent n'avoir que peu d'effet et, parfois, ils peuvent même faire empirer les choses.

Deux questions d'intérêt général absolument essentielles ne cessent d'être sous-estimées par le système international dans sa façon d'aborder le règlement des conflits et la consolidation de la paix : la sécurité des personnes et l'identité nationale. Quand la sécurité disparaît, le coût humain est énorme. Extrémistes et opportunistes sont alors aux commandes. Les citoyens n'ont plus confiance dans les institutions publiques, et les doléances sont réglées dans la rue. Il n'est dès lors pas possible de faire des progrès durables en matière de bonne gouvernance. Il faut du temps et de la patience pour mettre en place un meilleur système politique. Il n'y a pas de raccourci. Nous avons en effet affaire à de vraies personnes qui veulent des changements, mais dans la continuité et la sécurité. Elles doivent participer pleinement à la recherche d'un consensus, et ce, parce que des structures de gouvernance qui ne sont pas définies de l'intérieur ne peuvent pas s'enraciner. Nous devons encourager une pleine prise en main et un véritable partenariat, et les institutions internationales et leurs États membres doivent tenir compte de ces réalités. Dans les pays qui n'ont connu que la paix, de tels arguments peuvent paraître intéressés. Or ils ne le sont pas, car des vies sont en jeu.

Le deuxième élément à être délaissé est l'identité nationale. Il est tout aussi important que le premier. Pour gérer la diversité de nos sociétés, les politiques doivent avoir une portée nationale. Quelles que soient nos différences, notre citoyenneté commune est un lien qui nous unit. Les expériences négatives du nationalisme ont fait naître des doutes sur l'affirmation

du patriotisme et de l'identité nationale. Néanmoins, ce que nous observons aujourd'hui dans le monde entier, c'est que les identités nationales sont trop faibles, et non trop fortes. Ainsi, l'appartenance ethnique, régionale et religieuse devient la principale monnaie de la politique, et des nations sont déchirées. Les systèmes internationaux doivent encourager les efforts faits par les gouvernements et la société civile pour renforcer l'unité nationale.

Au Rwanda, nous avons concentré nos efforts sur la mise en place d'institutions de gouvernance responsables et la réaffirmation de notre dignité en tant que nation. Grâce à cela, les Rwandais comptent aujourd'hui parmi les peuples les plus optimistes et ayant le plus grand sens civique au monde. Pour nous, la stabilité n'est pas une notion abstraite, c'est une réalité bien ancrée dans l'esprit et le cœur de la population et des institutions qu'elle met en place afin de la maintenir. Quand la stabilité existe, les possibilités se multiplient, de la réduction de la pauvreté à la création de richesses et à la réalisation d'un niveau de développement humain encore plus élevé.

C'est pourquoi notre devoir, au sein de la communauté internationale, n'est pas de gérer des conflits, mais de contribuer à les prévenir et à y mettre fin. Et cela est possible si nous nous employons en priorité à garantir la sécurité des personnes et à les rassembler en vue de régler leurs problèmes.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M. Juan Orlando Hernández Alvarado, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hernández Alvarado (*parle en espagnol*) : Je m'appelle Juan Orlando Hernández. Je suis né dans un humble village du nom de Río Grande, dans le département de Lempira, l'une des régions connaissant les plus forts taux d'inégalité et de pauvreté, mais qui est en train de changer, comme le reste de mon pays. Je suis ici en ma qualité de Président du Honduras, pays situé au cœur des Amériques, petit par la taille, mais dont le désir est grand de réaliser son développement sur la base de son identité propre, avec un peuple qui lutte chaque jour pour avancer et progresser, et qui aspire à des conditions de vie meilleures.

En 2009, notre pays a vécu l'une des pires crises politiques de son histoire. Elle nous a laissé plusieurs centaines de millions de dollars de pertes mais aussi, ce qui est plus regrettable encore, des milliers de familles divisées et encore plus de pauvreté. Cette crise politique a occasionné plus de dommages que n'importe quel ouragan ou n'importe quelle catastrophe naturelle. Cependant, nous pouvons dire aujourd'hui que nous l'avons surmontée.

Le Honduras est un pays où se pratique une réelle démocratie et où existe une complète liberté dans le choix des dirigeants. Outre la démocratie représentative, nous pratiquons aussi la démocratie participative, comme l'atteste le dialogue actuel, qui doit déboucher sur un « pacte pour le Honduras » qui sera le résultat d'échanges de vues entre les différents secteurs de la société sur des questions capitales pour notre peuple. Notre Plan « Tous pour une vie meilleure » repose sur quatre piliers fondamentaux : le retour de la paix, la création d'importants débouchés pour les investissements et l'emploi, l'aide aux familles vivant dans l'extrême pauvreté, et la lutte contre la corruption et la promotion d'une plus grande transparence au sein de la culture hondurienne.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Président il y a huit mois, nous nous sommes entièrement consacrés au rétablissement et au maintien de la paix et au retour au calme, en offrant des débouchés aux conditions plus justes pour tous. Nous avons besoin d'un afflux d'investissements plus important vers notre pays pour créer des emplois qui se traduisent en revenus plus élevés pour nos familles. À cette fin, le Honduras a procédé à une réforme de sa Constitution pour créer des conditions d'investissement et d'emploi parmi les meilleures et les plus novatrices au monde.

Je veux parler des Zones d'emploi et de développement économique, plus connues sous l'acronyme ZEDE.

Le modèle ZEDE hondurien n'est pas une énième zone économique de plus, venant se rajouter aux 3 500 qui existent déjà dans le monde. La nôtre est très différente parce qu'elle est intégrée. C'est une juridiction à quatre dimensions : juridique, économique, administrative et politique. La ZEDE hondurienne est une « LEAP zone » – de l'anglais « bond en avant » – et au Honduras, la ZEDE nous permettra de faire un bond sur le plan compétitif et de la qualité de vie. Plutôt que de s'engager dans une course vers le bas, le Honduras a décidé d'orienter sa compétitivité vers le haut, en accueillant l'investissement mondial grâce à une juridiction spéciale de premier plan, un lieu optimisé pour recruter la main d'œuvre la plus productive et la plus rentable, toujours dans un cadre privilégié, au centre même des Amériques, à la jonction des océans Pacifique et Atlantique.

Sur le plan juridique, la ZEDE offre au monde le système bien connu de la *common law* anglo-saxonne, assortie d'un arbitrage obligatoire et de juges internationaux. Sur le plan économique, nous offrons de la compétitivité dans un marché ouvert, avec une réglementation et des normes souples et simples, des incitations extrêmement attrayantes et viables, pour la création d'emplois de qualité offrant des conditions de travail dignes. Sur le plan administratif, la ZEDE offre une structure technique et apolitique, sans lourdeurs bureaucratiques, efficace pour les entreprises qui doivent fonctionner au rythme rapide des marchés et des technologies du XXI^e siècle, avec toutes les garanties de transparence et de sécurité, et dans un cadre d'état de droit. Enfin, pour attirer l'investissement à long terme et garantir des emplois de qualité, nous garantissons la stabilité politique et la transparence sur la base des traités et accords internationaux, ainsi que de l'aval d'une commission internationale composée de 21 administrateurs chargés de veiller à la conformité avec les pratiques optimales, pour le travailleur et pour l'investisseur. J'invite chacun à découvrir cette magnifique possibilité que le Honduras offre au monde.

Nous avons également créé un modèle participatif d'entreprises d'État et du secteur privé au capital mixte, c'est-à-dire des partenariats public-privé. Nous sommes en train de construire un corridor logistique interocéans pour relier l'Atlantique au Pacifique, qui nous permettra une grande mobilité dans le transport de marchandises entre les deux océans, puisque celui-ci se fera en moins

de 6 heures – je le répète, moins de 6 heures –, notre vœu étant de capter ainsi pas moins de 5 % de cette demande de transport d'un océan à l'autre.

Nous avons avancé, mais nous reconnaissons aussi qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes en butte, par exemple, à un grave problème : l'augmentation des départs de Honduriens à l'étranger, et notamment une migration inhabituelle d'enfants et de jeunes vulnérables vers l'Amérique du Nord, dont beaucoup ne sont pas accompagnés d'un adulte. À l'origine de ce problème se trouve la violence que provoquent le transit de drogues par notre territoire, la pauvreté et le manque de débouchés. Une attention spéciale doit être accordée à cet aspect, en particulier par les pays qui ont une responsabilité dans ce problème, soit parce qu'ils sont producteurs de drogues, soit parce qu'ils représentent le marché où ces drogues sont consommées. Nous pensons qu'il s'agit là d'une responsabilité partagée, et devant le peu d'empressement que montrent ces pays à régler ce problème qu'ils nous ont créé, nous, Honduriens, le devoir de soulever avec insistance cette question dans toutes les enceintes où cela est possible, parce qu'il convient de parler clairement et énergiquement de ce problème.

Notre territoire est aujourd'hui l'un des principaux champs de bataille d'une guerre qui n'est pas la nôtre, d'une guerre que n'avons pas commencée, dont les stratégies se décident en dehors du Honduras et dont les protagonistes sont les pays consommateurs de drogues dans le Nord et les pays producteurs de drogues dans le Sud. C'est un véritable monstre tentaculaire, criminel et multinational, sans nationalité ni frontières, sans aucun scrupule, qui s'adonne au transit, au commerce et à la consommation de drogues, et qui stimule la demande, particulièrement dans les sociétés les plus riches.

Ce transit par l'Amérique centrale signe l'arrêt de mort, l'adieu à la paix de notre population, de nos jeunes, de nos femmes; depuis ceux qui orchestrent et organisent cette activité transnationale à partir de notre territoire jusqu'aux citoyens ordinaires, en passant par les enfants qu'on utilise comme pions pour le trafic de rue, et jusqu'aux toxicomanes, personne n'y échappe. Tous prennent une voie sans retour, qui mène à une société déchirée, des familles anéanties, des fonctionnaires corrompus et des institutions détruites. J'invite les membres à s'interroger : qui sont les véritables coupables de ce cycle de mort, de malheur, de deuil, de sang et de douleur? Ce ne sont pas les Honduriens. L'Assemblée peut me croire sur parole.

Dans des instances comme celle-ci, nous devons nous mettre d'accord sur les grands contours du problème et sur les faits. On ne peut laisser coexister, au milieu de la crise et sans parvenir à des conclusions utiles et concrètes, des propositions consistant, pour certaines, à légaliser la production et la consommation et, pour d'autres, à livrer sur tous les fronts et à tout prix une guerre sans merci au trafic et à la consommation de drogues illicites. Je me pose, et j'invite les membres à faire de même, la question suivante : qui sont les vraies victimes de cette tragédie? Ses victimes, ce sont toutes les personnes qui ne peuvent pas vivre en paix dans la société actuelle, de même que celles qui ne peuvent pas vivre en société sans consommer de drogues. C'est aussi la société elle-même, qui ne parvient pas à organiser raisonnablement ses efforts et les moyens dont elle dispose pour créer des possibilités.

Le Honduras ne produit et ne consomme pratiquement pas de drogues. Malheureusement, nous ne faisons que fournir le champ de bataille et les morts. Nous fournissons les moyens de lutter contre le transit de drogues par notre territoire, moyens que nous ne pouvons donc pas investir dans le règlement des problèmes qui nous empêchent d'assurer notre développement. Je le répète : nous ne sommes pas responsables de cette guerre.

Je crois que le moment est venu pour nous de faire ce que nous avons à faire, dans le respect des droits de l'homme : suivre le conseil des experts et ce que nous dicte le bon sens, attaquer le problème à la racine une fois pour toutes, tous ensemble et dans toute la région qui est aujourd'hui touchée. Nous devons créer une force multinationale capable de faire face avec succès à un phénomène qui revêt un caractère transnational en termes d'organisation, de marché, de projections et de financement, dans le même esprit que ce à quoi le Président Obama a appelé ce matin au sujet des fondamentalistes radicaux. Car je pose la question : quelle différence y a-t-il entre les effets du terrorisme des fondamentalistes radicaux et ceux du terrorisme des narcotrafiquants? Quelle différence y a-t-il?

On parle aujourd'hui de ce qui se passe dans d'autres régions du monde en ce qui concerne les enfants, les jeunes et les familles déplacés par la guerre, la violence et les extrémismes radicaux, situation qu'en tant que nation nous condamnons nous aussi. Évidemment. Toutefois, on parle peu de la situation où se trouvent des milliers de familles qui vivent dans le triangle septentrional de l'Amérique centrale. Je ne

veux pas croire qu'on ne s'en préoccupera pas. En tant qu'êtres humains, nous ne pouvons pas le permettre. Là encore, je pose la question à l'Assemblée : quelle est la différence entre les personnes déplacées par les violences perpétrées dans d'autres régions et celles qui le sont par la violence due aux trafiquants de drogues et à la criminalité transnationale organisée? Quelle est la différence?

La différence tient au fait que ces déplacés – ces milliers de familles et d'enfants des deux sexes – viennent frapper à la porte des États-Unis d'Amérique. Par conséquent, en tant que région, nous ne pouvons pas continuer d'ignorer ce drame humain qui touche des milliers de Centraméricains, en particulier les migrants mineurs non accompagnés qui, sur le chemin qui doit les mener aux États-Unis, sont victimes d'atteintes à leur personne, de la criminalité transnationale, de violences sexuelles, de la traite des êtres humains et du trafic d'organes. Beaucoup meurent ou disparaissent dans le désert. Nous ne pouvons pas les oublier. Ces enfants méritent d'être traités avec dignité et respect. Ils sont des victimes innocentes. Nous parlons là d'enfants innocents, comme les vôtres, comme vos petits-enfants, comme les miens. Nous parlons d'êtres humains.

Je tiens à informer l'Assemblée que le Secrétaire général a eu la gentillesse de me recevoir hier, en compagnie des Ministres du Guatemala et d'El Salvador, afin que nous lui présentions le projet d'une alliance pour la prospérité, où sont tracées les grandes lignes d'une initiative tendant à fournir un appui et créer des possibilités pour que nos compatriotes puissent établir dans la région un réseau de solidarité qui profite à tous – et je le répète : à tous – car cette cause est notre responsabilité à tous.

Une part importante de la solution au problème des migrations d'enfants consiste à créer des possibilités d'emploi pour leurs parents là-bas, en Amérique centrale, et pour les jeunes qui souhaitent vraiment améliorer la sécurité là-bas, en Amérique centrale. Les deux questions sont étroitement liées aux politiques commerciales des États-Unis. Nous ne tendons pas la main pour solliciter une aide économique ou demander l'aumône. Non, ce que nous demandons, c'est un traitement commercial équitable, comme en bénéficient déjà d'autres pays du monde. Ce que nous voulons, c'est du travail, pour créer ces possibilités. Le Honduras soutient les efforts déployés pour assurer l'unité du monde dans la paix et la prospérité par l'intermédiaire du commerce équitable et d'un meilleur accès aux

grands marchés mondiaux. Au titre de cette vision et dans le cadre des négociations actuelles, nous réclamons pour le Honduras et l'Amérique centrale un traitement commercial identique à celui qui est réservé aux pays d'Asie, afin que nous puissions être compétitifs.

Pour être franc, le fait que les États-Unis accordent des tarifs et des règles particulièrement favorables à d'autres pays tout en privant le Honduras et l'Amérique centrale d'avantages comparables se traduirait par la perte de milliers d'emplois dans notre région et pousserait les enfants à franchir la frontière en plus grand nombre dans l'illégalité. Au Président Obama, au Congrès et au peuple des États-Unis d'Amérique ainsi qu'aux peuples du monde, je dis la chose suivante : le Honduras est déterminé à régler le problème des migrations d'enfants et à lutter contre le trafic de stupéfiants. Beaucoup dans cette Assemblée sont clairement au fait de notre volonté à cet égard, mais si les politiques commerciales de nos pays, en tant que partenaires, ne présentent pas un niveau raisonnable de cohérence, quel est véritablement le message envoyé à notre population en Amérique centrale? Que peuvent espérer les enfants honduriens et leurs parents, là-bas, en Amérique centrale?

Au vu de tous les problèmes rencontrés par les Honduriens, nous avons appris à vivre et à considérer chaque crise comme une occasion à saisir, et mon gouvernement se conforme aux principes chrétiens de solidarité et d'intérêt général. Nous promovons un programme très ambitieux, qui s'intitule *Vida Mejor* (Une vie meilleure), grâce auquel, avec de petits changements, nous réglons de grands problèmes. Je note avec satisfaction qu'à présent certaines des plus grandes fortunes mondiales promeuvent également la solidarité. Je propose que nous nous posions cette question : combien d'argent faut-il à un être humain pour qu'il se sente comblé?

(l'orateur poursuit en anglais)

À partir de quel montant est-ce assez?

(l'orateur reprend en espagnol)

Posons-nous cette question. Il y a quelques jours, on a pu lire des informations sur les actions humanitaires menées par l'un des hommes les plus riches du monde, M. Bill Gates, qui, par l'intermédiaire de sa fondation, s'efforce d'offrir à des milliers de familles pauvres une vie meilleure en matière de santé, en promouvant la recherche scientifique et l'élaboration de nouveaux

systèmes d'assainissement de base. Je crois que M. Bill Gates a déjà trouvé la réponse à la question.

(l'orateur poursuit en anglais)

À partir de quel montant est-ce assez?

(l'orateur reprend en espagnol)

Puisque nous œuvrons au règlement du même problème, je profite de me trouver à cette tribune pour inviter, avec l'assentiment de l'Assemblée, M. Bill Gates, citoyen du monde, à se rendre dans notre pays pour travailler ensemble sur cette entreprise commune.

Il est très encourageant que certains des détenteurs des richesses mondiales ne s'emploient ni à rechercher le secret de la jeunesse éternelle ni à tenter d'envoyer des expéditions vers d'autres planètes tandis que nos frères meurent sur terre. Au contraire, ils sont sensibles aux manques dont souffrent leurs frères plus pauvres et plus nécessiteux. Cela se produit dans de nombreux pays, y compris au Honduras, où nombre de chefs d'entreprise de bonne volonté se sont associés à nous pour collaborer à notre programme Une vie meilleure et à la création d'emplois socialement responsables. Et c'est bien de cela qu'il s'agit : de solidarité et de responsabilité sociale, et non pas d'une vision romantique de la responsabilité sociale. À cet égard, je voudrais citer le pape François, dont j'espère que les paroles trouveront un écho dans nos esprits.

« Je n'ai jamais vu un camion de déménagement derrière un cortège funèbre, jamais. Mais il existe aussi un trésor que l'on peut emporter avec soi, que personne ne peut dévaliser, qui n'est pas celui qu'on a économisé pour soi, mais celui qu'on a donné aux autres. »

Pensons-y. Analysons ces paroles. Le Honduras est un pays dont 43 % de la population dispose de moins d'1 dollar par jour pour vivre, ce qui ne suffit pas pour payer une alimentation de base pour une personne. C'est la raison pour laquelle nous faisons de grands efforts pour nous occuper de ces personnes avec le programme Une vie meilleure, et faire en sorte que notre peuple connaisse une vie plus digne. Le programme Une vie meilleure est conçu pour assister progressivement 835 000 familles, lesquelles reçoivent une aide pour leur permettre d'améliorer leur logement, avec notamment l'alimentation en eau potable, des services d'assainissement de base, des toits et des sols décents, des jardins familiaux et des allocations conditionnées à l'envoi des enfants à l'école et à leur

inscription au régime de santé, ainsi qu'au changement des habitudes de vie pour conquérir une vie meilleure.

Les améliorations apportées aux logements comprennent l'installation de fourneaux et de poêles moins polluants, qui réduisent la consommation de bois et les émanations de fumée, nocives pour la santé des femmes et des enfants puisque, selon l'Organisation mondiale de la Santé, elles tuent 500 000 femmes dans le monde chaque année. Rien qu'en Amérique centrale, quelque 37 000 personnes meurent chaque année des mêmes causes. En outre, chaque fourneau ou poêle propre que nous installons profite à toute l'humanité puisqu'il permet d'épargner 15 arbres de taille moyenne par an, et partant, d'ajouter à la protection de l'environnement. À cet égard, je voudrais mettre en exergue le travail réalisé par l'ancienne Secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Hillary Clinton, et notamment son initiative, l'Alliance mondiale pour des fourneaux propres, dont le but est que d'ici à 2020 100 millions de ménages soient équipés de fourneaux non polluants. C'est une question sur laquelle nous partageons la vision de M^{me} Clinton et à laquelle nous œuvrons avec force.

Souvent, lorsqu'un Président se rend à l'Assemblée générale des Nations Unies, il se prépare à prononcer les formules les mieux adaptés, les plus précis, à la hauteur de cette importante instance. Dans mon cas cependant, au-delà des mots, mon message cherche à faire comprendre que ce qui importe le plus, c'est que nous soyons tous acceptés comme citoyens du monde, ayant tous les mêmes devoirs – lutter pour défendre notre territoire, nos familles et notre planète –, et tous le droit d'aspirer à une vie meilleure, et que la solidarité des mieux lotis avec les plus démunis est indispensable. Je crois que si mon message de ce jour parvient à mobiliser quelques volontés, alors il aura valu la peine que je sois ici aujourd'hui. Je rappelle à l'Assemblée que si nous faisons partie de cette instance, qui est la plus importante au monde, c'est parce que nous nous considérons comme des citoyens du monde et comme des êtres humains dotés de la même dignité. En conséquence, nous sommes tous, absolument tous, égaux. Le Honduras avance; le Honduras évolue. Le Honduras salue toute l'Assemblée.

Le Président *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Honduras de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filip Vujanović, Président du Monténégro

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vujanović (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes profonds remerciements au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts qu'il fait en vue de promouvoir et d'instaurer la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde. Je voudrais également saluer dûment le travail réalisé par M. John William Ashe, Président de l'Assemblée générale à sa session précédente, et présenter tous mes vœux au Président Kutesa pour sa conduite des travaux de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session, et que j'assure de toute la coopération du Monténégro dans l'exercice de son important mandat. Je souligne la pertinence du thème de la session actuelle dans le cadre spécifique de nos efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement alors que l'arrivée de l'année 2015 est imminente.

Comme toujours, le Monténégro reste attaché à un système multilatéral efficace, reposant sur une Organisation des Nations Unies forte. Membre responsable de l'ONU, le Monténégro est par conséquent déterminé à continuer de contribuer au renforcement de l'Organisation et à mettre en place un système fonctionnel intégré, qui défende le respect des droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, en concevant et en mettant en oeuvre des réponses mondiales aux défis mondiaux. À cet égard, nous continuerons d'appuyer le processus de réforme générale et de renforcement de la cohérence de l'action des organismes des Nations Unies, ainsi que le programme d'action intégré de la campagne Unis dans l'action, sur la base de son application réussie au niveau national. Je suis fier de signaler ici qu'en mars, dans le plus beau quartier de Podgorica, capitale du Monténégro, nous avons inauguré le premier éco-bâtiment de l'ONU,

qui accueille tous les organismes spécialisés de l'ONU et leur offre des conditions optimales pour travailler et mettre en oeuvre la campagne Unis dans l'action. Je considère ce projet comme un solide outil pour un partenariat fiable, qui aidera le Monténégro à réaliser les objectifs fondamentaux de l'ONU.

Le Monténégro, qui siège au Conseil des droits de l'homme, continuera d'appuyer sans réserve l'intégration des questions liées aux droits de l'homme à tous les aspects du travail de l'ONU et de renforcer encore le rôle du Conseil face aux violations des droits de l'homme, tout en préservant l'universalité du droit international des droits de l'homme et l'indépendance du dispositif des droits de l'homme au sein de l'ONU. Dans notre vision, la priorité essentielle est de promouvoir les droits des groupes vulnérables – les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, et les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres – et de promouvoir l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination.

La paix et la stabilité, conditions préalables d'un développement prospère, peuvent être assurées par un activisme positif au sein des organisations internationales, principalement l'ONU, et une démarche constructive de chaque pays dans le cadre de la politique régionale, ainsi qu'un engagement dans le sens d'une coopération de bon voisinage. C'est pourquoi le Monténégro défend ardemment cette conception dans les relations bilatérales et dans les initiatives régionales en Europe du Sud-Est. Nous sommes convaincus que le processus d'intégration réussi du Monténégro à l'Union européenne et à l'OTAN représente une contribution majeure à la stabilité et qu'il ouvre des perspectives de développement à l'ensemble de la région des Balkans.

Le Monténégro appuie fermement les efforts mondiaux en faveur du désarmement et de la non-prolifération. Cette année, nous avons ratifié le Traité sur le commerce des armes, devenant ainsi le quarante-quatrième pays à le faire. Cette ratification représente notre contribution à l'entrée en vigueur de ce Traité historique, ainsi qu'une preuve de notre ferme attachement à un commerce des armes responsable dans le monde.

Les conflits ouverts et figés, de l'Ukraine à l'Afrique en passant par le Moyen-Orient, constituent une menace à la stabilité durable de la planète. Le fait que l'escalade de la violence engendre généralement des catastrophes humanitaires et des violations massives des droits de l'homme est particulièrement préoccupant. Nous

plaidons sans réserve pour la cessation d'urgence de la violence et en faveur d'un dialogue politique conduisant à des solutions conformes au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU. À cet égard, nous pensons que l'ONU et les activités de la communauté internationale doivent mettre davantage l'accent sur une meilleure utilisation des mesures de prévention prises au titre du Chapitre VI de la Charte, et tout particulièrement sur la médiation qui est un outil très efficace de prévention des conflits et de règlement pacifique des conflits.

Je tiens à réaffirmer le ferme attachement du Monténégro à la responsabilité de protéger à titre de priorité nationale. Le Monténégro se félicite de l'initiative française d'établir un code de conduite régissant l'utilisation du droit de veto en cas de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de nettoyage ethnique, et tient à ce que cette proposition se concrétise.

L'état de droit et la protection des civils dans les missions de maintien de la paix revêtent une importance particulière, et nous appelons à la mise en œuvre cohérente des mandats des missions de maintien de la paix des Nations Unies, auxquelles nous sommes prêts à contribuer. Malheureusement, le terrorisme constitue toujours une grave menace à la paix et la sécurité internationales, comme en témoignent les événements qui se déroulent actuellement au Moyen-Orient. Je considère qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts de prévention du terrorisme à tous les niveaux, dans le respect des instruments internationaux et de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Le Monténégro oeuvre énergiquement en faveur d'une politique de développement durable et, dans le droit fil de notre participation active au sein du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement

durable, il a à coeur de contribuer davantage à l'élaboration d'un cadre de développement ambitieux et réellement porteur de changement pour l'après-2015. Je pense que le programme de développement pour l'après-2015 doit se fonder sur une démarche de respect et de promotion des droits de l'homme, dans laquelle le développement humain permette véritablement de ne faire aucun laissé pour compte. C'est sur l'objectif de l'élimination de la pauvreté et d'une prospérité durable qui profite à tous et à la planète que doit reposer la conception d'un programme de développement permettant de transformer réellement les choses.

Nous appuyons fermement l'importante mission des Nations Unies mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en matière de développement humain, qui affirme en substance les valeurs humaines fondamentales. Nous sommes fiers que le PNUD ait choisi le Monténégro, il y a deux semaines, comme cadre de la présentation du *Rapport sur le développement humain* de cette année pour les régions d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale. Nous y voyons la reconnaissance des progrès réalisés par le Monténégro, une affirmation de son développement humain, et la preuve d'un partenariat fiable entre le Monténégro et l'ONU.

Enfin, je tiens à souligner que l'ONU peut considérer le Monténégro comme un partenaire responsable, qui continuera de promouvoir et de poursuivre les objectifs et les valeurs défendus par la Charte.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Filip Vujanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 20.